



**Bien comprendre, Bien faire :
Genre et Désarmement,
Démobilisation et Réintégration**



**Fonds de Développement des Nations Unies
pour la Femme**

Octobre 2004

Copyright © Octobre 2004

Fonds de développement des Nations unies pour la femme
United Nations Development Fund for Women
304 East 45th Street
15th Floor
New York, NY 10017
tél. : +1.212.906.6400
Fax : +1.212.906.6705
www.unifem.org
www.womenwarpeace.org

Photo de couverture : Alinka Konrad

UNIFEM

L'UNIFEM est le Fonds de développement des Nations unies pour la femme. Il fournit assistance financière et technique à des stratégies et programmes novateurs en faveur des droits fondamentaux des femmes, de leur participation à l'élaboration et à l'exécution des politiques et de leur sécurité économique. L'UNIFEM travaille en partenariat avec les organisations des Nations unies, les gouvernements, les organisations non-gouvernementales (ONG) et les réseaux pour promouvoir l'égalité de genre. Il rattache les questions préoccupant les femmes à des agendas nationaux, régionaux et internationaux, en favorisant la collaboration et en fournissant l'expertise technique sur l'intégration de l'approche genre et sur les stratégies de renforcement des capacités des femmes.

Remerciements

Ont collaboré à cette publication : Sarah Douglas, Vanessa Farr, Felicity Hill, Wenny Kasuma

Rédactrices : Sarah Douglas et Felicity Hill

Conception graphique : Diana Quick

Photographie de couverture : Alinka Konrad

Remerciements spéciaux aux personnes ci-après, pour les renseignements, les commentaires et l'appui fournis :

Hodan Addou, Sanam Anderlini, Edith Ballantyne, Klara Banaszak, Sam Barnes, Barry Barnwell, Peter Batchelor, Luntan Bayarmaa, Helen Brereton, Cate Buchanan, Florence Butegwa, Katherine Burns, Francesc Claret, Carmen de la Cruz, Julie Dabo, Pamela Delargy, Visaka Dharmadasa, Isha Dyfan, Pericles Gasparini, Leymah Gbowee, Noeleen Heyzer, Aina Iiyambo, Rebecca Jovin, Karen Judd, Jacques Paul Klein, Stéphanie Kuttner, Patricia Lewis, Osnat Lubrani, Agnès Marcaillou, Dyan Mazurana, Gaella Mortel, Maha Muna, Amina Omeri, Chika Onaka, Kelvin Ong, Leigh Pasqual, Jean-Jacques Purusi, Joanne Sandler, Amelia Siamomua, Amy Smythe, Susi Snyder, Elizabeth Spess, Nishkala Suntharalingam, Kristin Valasek, Christina Wille.

Table des matières

Préface de Noeleen Heyzer, Directrice Exécutive, UNIFEM	1
1. Introduction : S'appuyer sur la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité	2
2. Enseignements et Recommandations de l'étude théorique de l'UNIFEM sur les processus DDR des Nations unies	4
3. Etude de cas : Liberia	9
4. Etude de cas : Bougainville—Papouasie-Nouvelle-Guinée	20
5. Instructions permanentes d'opération de l'UNIFEM pour des processus DDR soucieux d'équité entre les sexes	30
Acronymes	41
Ouvrages cités	42
Notes	44

Préface

La mise en application de la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité nécessitera un engagement politique à long terme, ainsi que des ressources humaines et financières. Chaque paragraphe opérationnel a trait à un domaine de l'agenda international pour la paix et la sécurité du Conseil de sécurité et implique le besoin de modifier la façon de procéder de la Communauté internationale et des Nations unies. La résolution est innovatrice de par son ampleur – elle couvre les négociations de paix, la prise de décisions, les camps de réfugiés, le déminage et les sanctions, en plus du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration (DDR). La résolution est également innovatrice en raison de la profondeur du changement - de procédure, d'évaluation, de mode de prestation, d'attitudes et de comportements - qui sera nécessaire pour sa mise en application.

En votant la Résolution 1325 en octobre 2000, le Conseil de Sécurité a reconnu que les hommes et les femmes ex-combattants, ainsi que les personnes à leur charge, ont des besoins différents dans le processus DDR. S'il est réussi et inclusif, ce processus offre une occasion rare de transformer une communauté déchirée par la guerre, où les combattants peuvent devenir des citoyens et où les civils peuvent commencer à reconstruire des vies brisées, sous la protection de la règle de droit. Laisser en rade les femmes et les enfants à un moment aussi crucial, c'est non seulement enfreindre leur droit de participer mais aussi, saper l'objectif même du processus DDR, à savoir, le développement durable et équitable.

Dans l'ensemble, les opérations d'aide internationale continuent effectivement de négliger les besoins spécifiques des femmes et des petites filles au sein des mouvements armés, dans le processus DDR. J'ai moi-même constaté ces lacunes criantes. Dans le cadre des programmes DDR, les femmes, qu'elles soient combattantes, auxiliaires ou personnes à charge, n'ont pas bénéficié, sur un pied d'égalité avec leurs pairs—les hommes armés—de services, d'incitations monétaires, de soins de santé, de formation, de remises sur les voyages, de subventions pour créer de petites entreprises ou d'appui au logement. Je garde en mémoire la supplique de cette enfant combattante, portant son bébé dans le camp de démobilisation du Libéria : « Ne m'oubliez pas, je veux aller à l'école ». La terrible ironie, c'est que les femmes et les petites filles ne sont pas invisibles aux groupes armés qui les considèrent comme des atouts militaires essentiels, accessibles—et souvent consommables. Et pourtant, ayant survécu aux expériences dévastatrices de la guerre en tant que combattantes, captives sexuelles ou « femmes » de soldats et main-d'œuvre asservie ou volontaire durant la période de conflit, ces femmes et ces filles deviennent souvent invisibles lorsque commence la planification du processus DDR.

Ce manuel est la contribution de l'UNIFEM à l'intention de ceux qui sont chargés de la planification et de la mise en œuvre du processus DDR. Il contient des réflexions et des enseignements, des études de cas ainsi que des conseils pratiques sous forme d'un modèle d'instructions permanentes d'opération, dont l'utilisation permettra aux décideurs et aux praticiens de répondre aux normes fixées par la résolution 1325 du Conseil de

Sécurité, ainsi qu'aux attentes des femmes qui sont devenues plus fortes depuis son adoption en 2000. Telle est la première étape du processus pour ne pas oublier.

1. Introduction : S'appuyer sur la Résolution 1325 du Conseil de sécurité

Définition du processus DDR

Désarmement : c'est la collecte des armes légères circulant dans une zone de conflit. Il comporte le plus souvent le regroupement et le cantonnement des combattants et aussi, l'élaboration de programmes de gestion des armes, y compris leur stockage en lieu sûr et leur élimination finale, qui peut signifier leur destruction. Le déminage peut également faire partie de ce processus.

Démobilisation : renvoie au processus par lequel les parties à un conflit commencent à dissoudre leurs structures militaires, et les combattants entament leur retour à la vie civile. Elle comporte généralement l'inscription des ex-combattants ; une certaine assistance pour leur permettre de faire face à leurs besoins de base immédiats ; leur libération ; et leur transport dans leurs communautés d'origine. Elle peut être suivie du recrutement dans une nouvelle force militaire unifiée.

Réintégration : fait référence au processus qui permet aux ex-combattants et à leur famille de s'adapter, économiquement et socialement, à la vie civile productive. Elle implique généralement une indemnisation en espèces ou en nature, la formation, ainsi que des projets générateurs d'emplois et de revenus. L'efficacité de ces mesures dépend souvent d'autres initiatives plus larges, comme l'aide aux réfugiés de retour et aux personnes déplacées dans leur propre pays ; le développement économique aux niveaux communautaire et national ; la réhabilitation de l'infrastructure ; des efforts de vérité et de réconciliation ; ainsi qu'une réforme institutionnelle. Le renforcement des capacités locales est souvent un aspect crucial de la réussite à long terme de la réintégration.²

Dans la période d'après conflit, la prévention d'une nouvelle violence dépend de la volonté des groupes armés de déposer les armes, de dissoudre les structures militaires et de retourner à la vie civile. Quand les groupes armés ou les chefs de guerre ne déposent pas leurs armes ou ne dissolvent pas leurs structures, la paix n'est pas possible. En conséquence, le processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion (DDR) marque le début de processus transformationnels à long terme, démilitarisant les économies, les communautés et les vies. Le processus DDR est peut-être la première occasion offerte aux groupes armés, aux partis politiques ainsi qu'aux hommes et aux femmes, de renégocier leurs identités et leurs relations. En raison de l'impératif sécuritaire de désarmer les belligérants, les efforts de DDR ont souvent commencé dans la précipitation, ou sans planification ni ressources adéquates. Ce faisant, ils ont souvent sacrifié les perspectives de genre et de propriété collective, compromettant ainsi la sécurité et la durabilité.

La résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité sur « les femmes, la paix et la sécurité » traitait en particulier ces questions et réaffirmait la pertinence des questions spécifiques aux sexes pour les processus DDR. Au paragraphe 13, le Conseil de sécurité « engage tous ceux qui participent à la planification des opérations de désarmement, de démobilisation et de réinsertion à prendre en considération les besoins différents des femmes et des hommes ex-combattants et à tenir compte des besoins des personnes à leur charge ». La résolution 1325 du Conseil de sécurité reconnaît que les femmes, qu'elles soient combattantes, citoyennes, éducatrices ou agents du changement, sont un atout pour le processus de paix et de DDR et doivent jouir de leur droit à participer pleinement.

L'UNIFEM fournit les résultats, les recommandations et le modèle d'instructions permanentes contenus dans cette publication, aux fins de la mise en œuvre de la résolution et d'une meilleure intégration des besoins et perspectives des femmes dans la planification et l'exécution des programmes DDR. Ces éléments matériels sont informés par des consultations à grande échelle, des visites sur le terrain, des études de cas sur le processus DDR au Libéria et à Bougainville, et une étude théorique de la participation de l'ONU au processus DDR. L'objectif pratique consiste à tirer des enseignements des processus précédents, afin que les connaissances glanées puissent informer aussi bien les futurs efforts que ceux en cours. Un objectif plus général consiste à se demander comment l'engagement à l'inclusion des femmes et des perspectives féminines dans les processus DDR peut aider les Nations unies à développer et à recentrer leurs objectifs fondamentaux de prévention de conflits, maintien de la paix, consolidation de la paix et reconstruction après les conflits – autant de phases de conflit pertinentes pour le programme DDR qui, examinés à la loupe du genre, revêtent un sens tout à fait nouveau.

Chaque conflit est unique et, en conséquence, les processus DDR sont conçus de façon légèrement différente à chaque fois. Malheureusement, les ressources humaines et financières engagées pour les DDR ont été presque partout insuffisantes. Le fait qu'une transition aussi cruciale de la guerre à la paix soit souvent financée par des fonds de contributions volontaires et non par les budgets établis des missions de maintien et de consolidation de la paix, ne fait que prolonger et aggraver les problèmes qui surviennent lorsque les armes ne sont pas collectées et que les groupes armés ne sont pas dissous. Le soin de résoudre ces problèmes est laissé aux divers acteurs qui se débattent déjà dans les problèmes de reconstruction après les conflits. Cette tâche s'est avérée être difficile, voire impossible à accomplir par endroits, lorsque les armes n'ont pas été collectées et que les phases de réinsertion, de relèvement et de réconciliation après conflit ont été mal planifiées et ne sont pas soutenues ou contrôlées par les populations locales, ou ne s'appuient pas sur leurs capacités.

Face à la rareté des ressources, des décideurs pragmatiques ont centré les efforts de DDR sur le problème « réel » perçu que les programmes DDR visent à traiter, à savoir, le désarmement des hommes armés. Cette approche ne traite pas le fait que les femmes aussi peuvent être des combattantes armées, ou qu'elles jouent des rôles essentiels en entretenant les groupes armés et les rendant aptes à combattre, que ce soit de gré ou de force. Si la définition des personnes qualifiées comme

« combattantes » a été généralement étroite en raison de contraintes budgétaires, laisser les femmes en dehors du processus revient à sous-estimer à quel point la paix a besoin de leur participation, sur un pied d'égalité avec les hommes, au passage d'une société violente à une société pacifique.

Quatre ans après l'adoption de la résolution 1325, peu de gens mettraient en doute le fait qu'il y ait un déficit de genre dans la planification et l'exécution du DDR. Le Secrétaire général a clairement formulé le problème, dans les rapports thématiques et les rapports-pays au Conseil de sécurité. Le Département des opérations de maintien de la paix (DOMP) est en train de réviser les manuels sur le genre et le processus DDR, en partenariat avec l'UNIFEM. Le Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD) inclut plus systématiquement les femmes dans la collecte d'armes et les programmes de développement. L'UNICEF va plus ouvertement à la rencontre des filles-soldates et le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) est de plus en plus invité dans les camps de démobilisation pour fournir des services de santé, y compris le counseling psychosocial pour le traumatisme au profit des ex-combattantes. La reconnaissance du déficit de genre et la volonté de traiter ce problème est un créneau pour remplacer les mesures *ad hoc* et les projets ponctuels par une prise en considération régulière des besoins et capacités différents des femmes et des hommes. Si les conseils et les commentaires contenus dans cette publication sont suivis, le processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion sera plus inclusif et plus réussi, et la paix n'en sera que plus probable.

2. Enseignements et recommandations

Enseignements sur les cadres et les définitions

Praticiens et décideurs en matière de DDR comprennent souvent « les combattants », de façon plutôt étroite et traditionnelle, comme étant des hommes armés (ayant ou pas des personnes à leur charge). En conséquence, les femmes et les petites filles sont moins susceptibles d'être identifiées comme bénéficiaires du programme DDR, surtout parce qu'il y a moins de chances qu'elles possèdent une arme et qu'elles correspondent au profil type du combattant armé qui est jeune, mais âgé de plus de 18 ans, de sexe masculin et mentalement et physiquement sain. Le profil classique du « combattant » ne reconnaît pas que les groupes armés sont constitués d'hommes, de femmes et d'enfants, dont la participation est forcée ou volontaire. Quel que soit le rôle qu'elles ont joué, les femmes et les petites filles sont souvent classées comme « groupes vulnérables associés aux mouvements armés », ce qui fait que l'on ignore les diverses tâches liées au conflit qu'elles accomplissent, y compris l'apport de services essentiels aux combattants et l'entretien permanent des groupes armés.

Recommandations

1. Les spécialistes du genre et les compétences spécialisées dans ce domaine devraient être mises à contribution dans la planification, l'évaluation et la conception des phases opérationnelles de chaque processus DDR, afin de développer une meilleure collecte de renseignements et de données pour une réflexion plus précise sur la démographie des groupes de combat.
2. Il faut collecter des données ventilées par sexe, pour avoir une idée plus précise de ce que savent les femmes ex-combattantes et personnes à charge, et ce qu'elles ont fait durant le conflit. La collecte de données serait largement facilitée par des entretiens réguliers avec des femmes et des petites filles associées aux groupes armés. Les femmes chargées des entretiens ou interprètes, appartenant à l'armée et à la société civile, doivent recevoir une formation qui les aide à mener ces entretiens et aussi, à travailler avec des femmes et des petites filles souffrant de graves traumatismes.
3. Le Secrétaire général doit publier une note d'orientation politique pour que ses Représentants spéciaux, le DOMP et les agences des Nations unies disposent d'un échantillon de langage optimal pour négocier les questions de parité entre les sexes dans les programmes et processus DDR. La note d'orientation politique de référence serait adaptée à chaque situation particulière, mais comprendrait : une définition opérationnelle des critères d'admissibilité à des programmes DDR, suffisamment larges pour garantir l'inclusion de toutes les femmes et filles associées aux forces combattantes, qu'elles possèdent ou non des armes ; des critères d'admissibilité qui ne reposent pas sur la restitution d'arme, et une conceptualisation plus large et plus précise de la composition des groupes armés modernes.

Enseignements sur la participation et la prise de décisions en matière de DDR

L'utilité et la pertinence de l'analyse, de l'information et des commentaires des femmes sur les questions de paix et de sécurité en général, et sur le processus DDR en particulier, sont sous-estimées. En conséquence, les femmes ne participent pas en nombres suffisants ou à des postes assez influents, aux forums dans lesquels sont définis les termes des processus DDR. L'abstraction régulièrement faite de la présence des femmes, de leurs opinions et de leurs expériences, a gâché des opportunités vitales de disposer de données plus précises, par sexe et par âge, sur les zones de conflit et d'après conflit.

La Résolution 1325 recommande explicitement à tous les acteurs des négociations visant à mettre fin au conflit armé non seulement de tenir compte des « besoins particuliers des femmes et des petites filles lors du rapatriement et de la réinstallation, et en vue du relèvement, de la réinsertion et de la reconstruction après les conflits » mais aussi, de les impliquer dans les processus associés aux DDR. Le point 1 de la résolution 1325 « Demande instamment aux Etats Membres de faire en sorte que les femmes soient davantage représentées à tous les niveaux de prise de décisions dans les institutions et mécanismes nationaux, régionaux et internationaux pour la prévention, la gestion et le règlement des différends ».

Recommandations

1. La participation des femmes dirigeantes doit être facilitée lorsque les négociations de paix commencent. Les organisations internationales et régionales et l'ensemble des parties engagées dans les processus de paix doivent prôner la parité hommes-femmes, en maintenant une représentation de 30 pour cent des femmes aux processus de négociations ; elles doivent aussi faire en sorte que les besoins des femmes dans le processus DDR soient pris en compte et spécialement traités dans tous ces accords. En outre, les femmes doivent être nommées aux Commissions nationales de DDR lorsqu'elles ont reçu une formation.
2. Les planificateurs de la sécurité et du DDR doivent reconnaître l'expertise des femmes et le caractère vital de leurs renseignements sur des questions comme les caches d'armes, les raids et les criminels de guerre, et les mettre à contribution. Il faut, dès le départ, expressément solliciter la contribution des femmes et l'incorporer dans tout le processus de planification de la réinsertion, de l'adaptation, de la réconciliation et autre consolidation de la paix.
3. Les efforts d'information, de formation et de sensibilisation du public sur les aspects techniques et procéduriers du processus DDR doivent s'étendre aux femmes dirigeantes, aux organisations féminines et aux conseillères, pour assurer que les femmes participent à la prise de décisions et comprennent leurs droits et aussi, veiller à ce qu'il ne soit pas fait litière des compétences humaines et des ressources culturelles

existantes. Une telle démarche facilitera le développement inclusif d'amnisties et de collectes d'armes à l'échelle de la communauté, et géré par celle-ci.

Enseignements sur les ressources

Les moyens humains et financiers affectés aux questions de parité entre les sexes et au processus DDR sont insuffisants. Par conséquent, leur intersection est encore moins susceptible de recevoir de l'attention ou des ressources suffisantes. Le fait qu'une transition aussi cruciale de la guerre à la paix soit essentiellement financée par des fonds de contributions volontaires et non par les budgets établis des missions de maintien et de consolidation de la paix, prolonge et aggrave les problèmes qui surviennent lorsque les armes ne sont pas collectées et que les groupes armés ne sont pas dissous ou convenablement réinsérés. Il faut consacrer des ressources à la collecte de données précises sur la nature du rôle des femmes dans le conflit armé, pour une évaluation correcte du nombre, de l'âge et du sexe des combattants à démobiliser.

Recommandations

1. Lorsque le Conseil de sécurité établit une opération de maintien de la paix avec des fonctions DDR mandatées, les volets DDR et genre doivent être suffisamment financés par le budget établi des opérations de maintien de la paix des Nations unies, et non par les contributions volontaires uniquement. Dès le départ, il faut affecter des fonds aux spécialistes du genre et à l'expertise dans ce domaine, pour qu'ils éclairent la planification et la mise en oeuvre de programmes spécialisés qui pourvoient aux besoins des ex-combattantes et des personnes à leur charge.
2. Lorsque les gouvernements sont responsables au premier chef du désarmement, les Nations unies doivent faciliter l'appui financier des volets genre et DDR. La Banque mondiale doit veiller à l'intégration du genre dans tous les efforts de démobilisation et de réinsertion qu'elle mène ou soutient, en encourageant l'ensemble des partenaires, tels que les pays-clients, les bailleurs de fonds et autres acteurs, à consacrer des ressources humaines et économiques à l'intégration du genre dans toutes les phases du processus DDR.
3. Des fonds doivent être mis en place pour la formation en genre et DDR à l'intention des soldats de la paix, au niveau national, et aussi à travers des programmes de « formation de formateurs » régulièrement dispensés dans le cadre des opérations multidimensionnelles de maintien de la paix.

Enseignements sur la participation à la mise en œuvre du processus DDR

Si des femmes policières et soldates de la paix sont présentes sur les sites d'identification et de cantonnement du processus DDR, cela pourrait amener davantage les autres femmes à participer aux programmes et aux services d'accès. Trop peu de femmes soldates de la paix, membres de la police civile ou expertes sont engagées

dans les processus DDR. L'absence de femmes qualifiée est plus criarde. Alors même que sur le terrain, tout indique que la présence des femmes fait une différence importante pour le fonctionnement interne et la perception publique des opérations de maintien de la paix³, seul un faible pourcentage des soldats de la paix des Nations unies est formé de femmes (cinq pour cent des membres de la police civile et un pour cent du personnel militaire) et sur ce petit nombre, on ne compte qu'une poignée d'expertes en DDR.⁴ Toutefois, ces femmes ne devraient pas forcément avoir à se concentrer uniquement sur le genre ou sur les fonctions relatives au genre et au processus DDR.

Le Bureau de la prévention de crises et de redressement économique (BCPR) des Nations unies reconnaît que le manque de capacités humaines pose une contrainte majeure à l'initiation de processus DDR réussis :

Un processus DDR réussi, en fin de compte, tourne entièrement autour de la capacité opérationnelle. Aucun programme, aussi bien conçu soit-il, ne peut assurer une intervention réussie si l'équipe qui dirige l'opération n'a pas les compétences requises pour traiter le type de « client » très spécial que sont les ex-combattants—tandis qu'une bonne équipe des opérations peut neutraliser les défaillances de la conception initiale, et le fait régulièrement du reste. Toutefois, le nombre de personnes chargées des opérations DDR qui ont l'expérience et la capacité requises est très limité dans le monde (quelques dizaines). Cela signifie qu'un facteur crucial pour aider à améliorer la qualité des interventions de DDR à l'échelle globale devra être un effort concerté pour localiser effectivement et redéployer ces spécialistes des opérations et aussi, former d'autres personnes dans ce domaine qui gagne de l'importance.⁵

Recommandations

1. Les bailleurs de fonds doivent soutenir la mise en place d'un groupe régionalement équilibré de femmes et d'experts en genre et DDR prêts à être déployés, comprenant des militaires et des représentants de la société civile, pour aider à la planification et à la mise en œuvre des processus DDR.

2. Il faut faire des efforts pour une connaissance et utilisation accrues de l'analyse de genre par ceux qui sont aux postes de leadership, ainsi que son application dans tous les aspects des activités de soutien de la paix, y compris les DDR. Les Nations unies et les pays donateurs doivent s'engager à inclure les femmes et les questions d'équité entre les sexes dans tous les exercices de formation et les orientations stratégiques données aux troupes, aux experts techniques et à toutes les personnes occupant des postes de haut niveau, notamment les Représentants spéciaux du Secrétaire général. Il faut développer des mécanismes de reddition de comptes et les appliquer pour faire en sorte que l'ensemble du personnel soit engagé à l'équité entre les sexes.

3. Les pays fournisseurs de contingents doivent être encouragés à former rapidement des femmes pour leur déploiement dans les opérations de maintien de la paix et les processus DDR, et soutenus pour cela. Il faut offrir aux femmes de ces pays de meilleures formations et possibilités d'emploi.

Enseignements sur la collecte d'armes et le désarmement

La phase de désarmement est la première étape du processus de retour des combattants à la vie civile. Cependant, en raison de la prévalence des armes portatives, il est impératif de reconnaître cette phase comme étant un prélude symbolique à une plus longue et plus large série d'initiatives visant à convaincre une société d'après conflit à déposer les armes. Quand les armes restent en circulation, elles se conjuguent au traumatisme, à la pauvreté et au manquement aux règles pour transformer les quartiers et les foyers des femmes en zones de guerre, augmentant la létalité des crimes et de la violence domestique et politique. Les communautés méfiantes attendent en général de voir si une certaine forme de sécurité sera effectivement mise en place. Cette insécurité ressentie par les femmes et les hommes se traduit par une certaine réticence à rendre toutes leurs armes, ou leurs armes les plus sophistiquées, ou encore à révéler l'existence de caches d'armes.

Recommandations

1. Les politiques argent contre armes doivent être revues, à cause de leurs très mauvais résultats antérieurs. On peut offrir d'autres encouragements sur une plus longue période, en lieu et place du prestige et du pouvoir que confère la possession d'arme, et appliquer la pression sociale lorsque les communautés se sentent impliquées dans les processus de collecte d'armes.
2. Les femmes, qui sont les plus concernées par les armes, ont souvent les meilleures idées sur les encouragements pour appuyer l'éradication des armes de la communauté. Un personnel qualifié doit travailler avec les dirigeantes et les groupes de femmes pour concevoir des incitations et des stratégies visant à convaincre les gens de rendre leurs armes.
3. Tous les partenaires des processus de collecte d'armes, y compris les femmes et les dirigeants communautaires, ont besoin de formation et d'éducation en matière de sécurité et de responsabilité des armes. La confiance entre les groupes de femmes et les groupes communautaires, les forces de sécurité et le personnel de maintien de la paix, doit être soigneusement et délibérément bâtie et entretenue. Les responsables de la collecte des armes doivent faire preuve d'autorité et de compétence face à la communauté, pour gagner cette confiance.

Enseignements sur le cantonnement et la démobilisation

Les zones de rassemblement et les sites de cantonnement sont souvent mal conçus et compromettent le bon déroulement des processus DDR. La plupart du temps, les lieux de cantonnement ne correspondent pas aux besoins des femmes et des petites filles associées aux groupes armés, que ce soit en tant qu'ex-combattantes ou personnes à charge. Les combattantes ne se sentent pas suffisamment en sécurité pour participer aux processus DDR, en partie parce que les sites de cantonnement ne leur offrent ni sécurité, ni services essentiels de santé et de soins aux enfants. En outre, les camps ne

satisfont pas les besoins des hommes ex-combattants, surtout lorsqu'ils sont accompagnés de personnes à charge dont la sécurité dépend d'eux. Dans ces conditions, les femmes peuvent se tenir loin des sites de cantonnement, précisément pour permettre aux hommes de participer.

Recommandations

1. La géographie des sites de cantonnement doit être reconçue, pour prendre en compte les besoins humanitaires et sécuritaires des femmes et des petites filles. Les sites doivent être adaptés à l'âge et au sexe des ex-combattants. Il faut évaluer la nécessité et la faisabilité de l'établissement d'installations ou de camps séparés pour les femmes ou les filles. Garantir la distribution de vivres et d'eau, ainsi que l'apport de soins de santé, y compris de services de santé génésique et psychosociale, est essentiel. Si l'on veut que les femmes profitent des possibilités de formation et d'éducation, on ne peut considérer l'apport de soins aux enfants comme facultatif ou non indispensable.

2. Le rassemblement et le cantonnement ne doivent pas être autorisés à commencer tant que des fonds n'ont pas été affectés à la protection des sites proposés. La sécurité des femmes et des petites filles doit être assurée à l'intérieur des camps, par l'affectation de ressources pour des patrouilles régulières, l'installation de clôtures de séparation, et l'inclusion de mesures nécessaires pour protéger les femmes de la violence sexiste et d'autres formes d'exploitation, comme le travail forcé (par exemple, faire la cuisine et le ménage pour les hommes à l'intérieur et autour du site de cantonnement).

3. Le processus transformationnel DDR doit avoir en partie pour objectif de changer les attitudes, comportements et identités violents, y compris les expressions violentes de la masculinité qui sont requises et récompensées dans la conduite de la guerre. Comme moyen de renforcer la sécurité dans le camp et de prévenir la violence lors de l'insertion, les activités de prévention de la violence doivent cibler les hommes.

Enseignements sur la réintégration

Les programmes de réintégration traitent rarement les besoins des femmes, que ce soit en tant que bénéficiaires de l'aide à la réintégration ou agents de la communauté d'accueil. La charge des soins non rémunérés qui incombe aux femmes dans la plupart des sociétés augmente la tension exercée sur les ex-combattantes et les non-combattantes lorsqu'elles essaient de se réintégrer elles-mêmes ou d'aider les membres de leurs familles à se réintégrer.

Recommandations

1. Il faut considérer les hommes et les femmes ex-combattants comme des membres d'institutions plus larges, telles que les familles et les clans, qui ont donc des rôles, obligations et possibilités divers en matière de soutien. L'analyse de ces rôles divers

permettrait de contextualiser les individus au sein de leurs communautés et sociétés qui sont appropriées pour la conception et la distribution des programmes de réintégration.

2. Les communautés d'accueil doivent être informées de l'objectif et de l'utilisation des programmes d'insertion, ainsi que de leur potentiel impact sur elles. On ne peut pas supposer que les processus DDR auraient automatiquement des effets de retombées sur les personnes à charge ; il convient plutôt de faire des efforts pour inclure les membres de la famille dans la distribution des ressources, afin que leur utilisation par les ex-combattants puisse être influencée et suivie par la communauté dans laquelle ils retournent.

3. Les femmes qui procurent les soins, surtout à des ex-combattants malades, traumatisés et parfois, dangereux (enfants et adultes), doivent être reconnues comme personnes concernées dans la phase de réinsertion. A ce titre, elles doivent recevoir un soutien approprié et de longue durée, et avoir voix au chapitre dans la planification et la mise en œuvre de la réintégration.

3. Etude de cas : Le Liberia

Introduction

Selon le Secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, « Pour être réussies, les initiatives DDR doivent s'appuyer sur une connaissance concrète de l'identité des combattants—femmes, hommes, filles et garçons. De récentes analyses des processus DDR, du point de vue de la parité des sexes, ont fait ressortir le fait que les femmes combattantes sont souvent invisibles et leurs besoins ignorés ». ⁶ Le Secrétaire général, ainsi que de nombreux autres décideurs et praticiens, reconnaissent de plus en plus le besoin d'intégrer une démarche sexospécifique, pour accélérer le degré de changement social et de transformation requis pour démilitariser une société violente. ⁷ Cependant, la reconnaissance accrue de l'importance de processus DDR soucieux d'équité entre les sexes n'a pas encore généré de nombreux exemples de meilleures pratiques.

Le processus DDR en cours au Libéria est, à bien des égards, un exemple de progrès. Le mandat de la Mission des Nations unies au Libéria (MINUL), l'Accord de Paix d'Accra et le Cadre de transition du gouvernement provisoire axé sur les résultats (RFTF) comportent tous un accent particulier visant à assurer que les femmes ne soient pas délaissées dans le processus DDR. On pense que les femmes et les enfants ont constitué, au total, jusqu'à 38 pour cent de l'ensemble des 38 000 à 53 000 combattants libériens admissibles au processus DDR en 2004. Les estimations du nombre de femmes combattantes varient entre 1 000 et 10 000. ⁸

Cependant, des constats préliminaires rapportés au Conseil de sécurité et vérifiés par une mission de l'UNIFEM sur le site de DDR de Gbarnga, le deuxième camp ouvert en avril 2004, situé à trois heures de route au nord-est de Monrovia, indiquent que, malgré les mandats, le langage et les cibles soucieux d'équité entre les sexes, les femmes et les petites filles ne participent pas au processus DDR de façon proportionnée à leur participation au combat même. Si « bien comprendre les choses » en termes de mandat et de portée institutionnelle est un préalable nécessaire, « bien comprendre » ne se traduit pas automatiquement par « bien faire ». Cette étude de cas montre que les progrès réalisés sur le papier n'ont pas suffi pour assurer la participation lorsqu'ils n'ont pas été accompagnés de fonds et de programmes suffisants qui ciblent particulièrement les femmes et les petites filles combattantes, auxiliaires et personnes à charge.

Genèse du conflit

Après des décennies de paix et de prospérité relatives, la guerre civile a éclaté au Libéria en 1989, au cours de l'insurrection du Front national patriotique du Libéria, dirigé par Charles Taylor, contre le régime du Président Samuel Doe venu au pouvoir à la suite d'un coup d'état militaire en 1980. ⁹ En 1993, le Conseil de sécurité a autorisé ce qui était alors la Mission d'Observation des Nations unies au Libéria (MONUL) à surveiller le cessez-le-feu entre les parties et aider au cantonnement, au désarmement

et à la démobilisation des combattants.¹⁰ Durant le mandat de la MONUL, les groupes de femmes ont été extrêmement actifs dans l'organisation du désarmement. La Liberian Women's Initiative (LWI) a lancé une campagne en 1993, appelant les factions à déposer les armes avant l'installation du gouvernement provisoire.¹¹ En mars 1994, la LWI ainsi que d'autres organisations féminines ont organisé une marche pour le désarmement et ont écrit une lettre ouverte au Représentant spécial des Nations unies, Trevor Livingston Gordon-Somers, appelant à commencer le désarmement avant la remise du pouvoir au gouvernement provisoire. Les groupes de femmes ont également mis sur pied une organisation appelée Funds for Disarmament—Des Fonds pour le Désarmement—qui a collecté des fonds pour l'achat d'armes aux combattants afin de les détruire.

Des campagnes spéciales sur les questions relatives à la paix et au désarmement menées par les groupes de femmes, la cessation des hostilités et la tenue d'élections en 1997 laissaient espérer un avenir pacifique et sûr pour le Libéria. Seulement, l'insécurité non résolue, la mauvaise gouvernance et la lenteur du développement ont replongé le pays dans la crise, lorsque de nouvelles insurrections se sont soldées par l'éclatement d'un violent conflit entre le Gouvernement du Libéria, les Liberians United for Reconciliation and Democracy (LURD) et le Movement for Democracy in Liberia (MODEL). En avril 2003, les femmes libériennes ont lancé une campagne d'Action massive pour la paix, mobilisant les « femmes du marché, des églises, des mosquées, de la société civile, des camps de réfugiés et du gouvernement ». ¹² Même Charles Taylor, alors Président, leur a accordé une audience pour lire leur déclaration. Quand les factions signaient un accord de paix global au Ghana le 18 août 2003, les femmes ont porté leur Action Massive à Accra, « retenant les délégués dans la salle et en bloquant l'accès » lorsque les chefs rebelles ont menacé de quitter la table des négociations. ¹³ Grâce à leur campagne, les femmes ont pu accéder aux réunions essentielles. L'accord de paix comprenait des dispositions pour la mise en place d'un programme DDR et, grâce aux efforts des activistes, un langage relatif à la protection et à la promotion des droits humains des femmes a été introduit. ¹⁴

Les femmes dans le conflit libérien

Les femmes et les petites filles ont pris une part active à chaque étape du conflit armé le plus récent au Libéria, en tant que combattantes, auxiliaires, éducatrices de la paix et actrices politiques. Les femmes et les petites filles ont rejoint les rangs des groupes armés volontairement ou involontairement, pour survivre aux difficultés économiques ou parce qu'elles croyaient en la cause pour laquelle on se battait d'un côté ou de l'autre. On pense que les femmes et les enfants ont formé au total jusqu'à 38 pour cent de l'ensemble des 38 000 à 53 000 combattants libériens admissibles au processus DDR en 2004. Les premières estimations du nombre des femmes combattantes variaient entre 1 000 et 10 000, mais à la date d'août 2004, 12 000 étaient déjà passées par le processus DDR. ¹⁵

Dans un rapport datant de février 2004, intitulé *How to Fight, How to Kill : Child Soldiers in Liberia*, Human Rights Watch décrit comment les trois parties au conflit abusent des

filles. Elles ont vécu diverses expériences : harcelées par les gangs, enlevées pour servir de cuisinières, de domestiques et de combattantes formées au maniement de fusils et autres armes. Le sexe à la demande était souvent requis, pour « doper le moral des troupes »¹⁶ et plusieurs filles sont mortes des suites d'agressions sexuelles. Certaines filles ont rejoint les LURD de leur propre gré, pour échapper aux tortures infligées par les soldats gouvernementaux, y compris le viol, les bastonnades, le vol et le travail forcé. Après leur adhésion, les filles et les garçons enrôlaient de force d'autres enfants dans les LURD.¹⁷ La division du travail selon le sexe était très accentuée : les filles des Sections des petits garçons—Small Boys' Units (SBU) faisaient le linge, allaient chercher l'eau et préparaient les repas, tandis que les plus âgées combattaient et faisaient des reconnaissances de terrain.¹⁸

Les rapports sexuels entre les enfants et les jeunes des unités des LURD étaient soumis à des règles strictes, mais celles-ci visaient en particulier à contenir la sexualité des filles. Par exemple, il était interdit aux jeunes femmes de chercher à avoir des relations sexuelles avec le petit-ami d'une amie, et également d'avoir deux petits-amis à la fois.

Les enfants membres du MODEL racontaient pratiquement les mêmes histoires selon lesquelles ils avaient choisi de se battre aux côtés des forces rebelles après avoir subi de terribles sévices de la part des forces gouvernementales. Les jeunes femmes du MODEL, des LURD et des forces gouvernementales jouaient parfois un double rôle de combattantes et de femmes de soldats ou de commandants militaires, la plupart du temps pour survivre.¹⁹ Si l'on ne connaît pas le nombre exact de filles combattantes, on pense que les filles ont été moins nombreuses que les garçons au sein des groupes armés, surtout en tant que véritables combattantes. Cependant, comme l'illustrent McKay et Mazurana dans leur recherche sur la Sierra Leone, les femmes et les petites filles associées aux groupes armés reçoivent habituellement une formation militaire, même si leurs fonctions principales sont celles de domestiques, porteuses, espionnes ou femmes, consentantes ou forcées.²⁰

Si l'on peut soutenir que de nombreuses femmes et filles ont été essentiellement des victimes, on ne doit pas passer sous silence leur volonté de participer aux atrocités, même si leur motivation première pour rejoindre la lutte était de nourrir et de protéger leurs familles.²¹ Un groupe de combattantes, les Women's Artillery Commandos (WAC), était formé de jeunes femmes qui se battaient aux côtés des LURD. Selon les propos d'un ministre de la Santé libérien, on préférait les femmes combattantes parce qu'« elles ne se saoulaient pas et qu'elles prennent leur mission très au sérieux ».²²

Si un grand nombre d'ex-combattantes ont déclaré qu'elles avaient survécu à la violence sexuelle aux mains des LURD tout comme des forces associées au régime de Charles Taylor avant de rejoindre les WAC, elles ont été, à leur tour, capables de faciliter la violence sexuelle contre d'autres femmes. Interviewée par Human Rights Watch, une femme a déclaré qu'avec d'autres soldates, elles ont capturé des prisonnières dans le but précis de procurer aux soldats des femmes pour satisfaire leurs besoins sexuels, qu'elles soient consentantes ou non. Les filles-soldates ont décrit comment elles cherchaient des prisonnières pour procurer à leurs compagnons une autre cible pour d'éventuels viols et autres agressions sexuelles.²³

Les Accords d'Accra

La Déclaration de Golden Tulip des femmes libériennes participant aux pourparlers de paix à Accra Accra, Ghana, 15 août 2003 *

Nous, représentantes des diverses organisations féminines du Libéria aux pourparlers de paix d'Accra sur le Libéria, avons tenu un atelier stratégique d'une journée, sous la présidence de son Excellence Madame Ruth Sando Perry, le vendredi 15 août de l'année 2003, à l'Hôtel Golden Tulip d'Accra, pour analyser les enseignements des pourparlers de paix d'Accra du 4 juin 2003 à ce jour, et définir une stratégie pour l'inclusion des femmes dans toutes les institutions existantes et proposées, y compris toutes les composantes du gouvernement libérien actuel et futur (Exécutif, Législatif et Judiciaire) et dans toutes les structures devant diriger le processus d'édification de la paix après le conflit.

Conscientes que les femmes constituent à peu près 51,2 pour cent de la population libérienne ;

Reconnaissant les nombreuses contributions des femmes libériennes au développement socioéconomique et aux processus politiques et de paix ;

Notant l'exclusion continue des femmes des organes décisionnels ou leur faible participation à ces organes ;

Rappelant la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies relative à l'incorporation d'une démarche soucieuse d'équité entre les sexes dans les opérations de maintien de la paix et dans la participation des femmes aux négociations de paix et à la reconstruction après les conflits, prenons ici les résolutions suivantes :

1. Participation accrue des femmes aux missions de maintien de la paix ainsi qu'au processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration ;

2. Davantage de participation des femmes dans le processus de paix en cours ;

3. Réunion de sensibilisation et de conscientisation par les femmes rurales et urbaines, pour que les jeunes et les combattants déposent leurs armes...

*Convenue par les femmes participant à la réunion de planification stratégique qui s'est tenue à Accra avec l'appui de l'UNIFEM.

Les représentants des LURD, du Gouvernement libérien, du MODEL et des partis politiques libériens ont signé l'entrée en vigueur de l'Accord d'Accra le 18 août 2003. L'Accord fixait des dispositions détaillées pour le cantonnement, la démobilisation, la réadaptation et la réinsertion des combattants, et établissait à l'Article VI une Commission nationale de désarmement, démobilisation, réadaptation et réinsertion—National Commission on Disarmament, Demobilization, Rehabilitation and Reintegration (NCDDRR). L'Article XXXI de l'Accord stipule ce qui suit :

Le Gouvernement national de transition du Libéria (NTGL) portera une attention particulière à cette question de réadaptation des groupes vulnérables ou des victimes de guerre au Libéria (enfants, femmes, personnes âgées et handicapées), qui ont été sérieusement affectés par le conflit. Avec l'appui de la Communauté internationale, le NTGL concevra et mettra en œuvre un programme de réadaptation de ces victimes de guerre. Dans la formulation et l'application des programmes de relèvement, de reconstruction et de développement national, en vue de la reconstruction morale, sociale et physique du Libéria dans la période d'après conflit, le NTGL devra veiller à ce que les besoins et les potentiels des victimes de guerre soient pris en compte et que l'équilibre entre les sexes soit maintenu dans le partage des responsabilités de l'exécution des programmes.²⁴

Pour mettre en œuvre les objectifs politiques et de développement des Accords d'Accra, la Banque mondiale, les agences des Nations unies, les donateurs et autres acteurs ont élaboré, au cours d'un atelier, un cadre de transition fondé sur les résultats—Results-Focused Transition Framework (RFTF), qui a été ensuite approuvé par le NTGL. Le programme prioritaire du RFTF est le processus DDR.

Le cadre de transition fondé sur les résultats fixe le calendrier suivant pour les résultats :

Résultats en juin 2004 : Jusqu'à 36 000 ex-combattants dans le processus de DD, dont 8 400 enfants, 550 handicapés et 1 000 femmes ex-combattants ; 30 000 armes collectées et détruites ; 550 ex-combattants handicapés médicalement réadaptés. Campagne d'information à travers des émissions radiophoniques quotidiennes ; distribution de prospectus et visites sur le terrain avec les Commandants de Factions

concernés, pour sensibiliser les militaires de tous grades au processus DDR ; Commission Nationale de DDR et Joint Implementation United (JIU) mis en place, avec 5 bureaux locaux pleinement opérationnels. 10 conseillers en orientation déployés.

Résultats en décembre 2004 : 17 000 autres ex-combattants dans le processus DD, dont 7 100 enfants, 1 000 femmes et 850 handicapés ; 850 ex-combattants handicapés sont médicalement réadaptés. Initiation de projets à exécution rapide dans les sites de cantonnement et les communautés de réinstallation. 40 000 autres armes collectées et détruites. Poursuite de la campagne d'information. 8 400 enfants ex-combattants sont réunis avec leurs familles ou placés sous les soins de la communauté.

Résultats en juin 2005 : 13 000 ex-combattants dans les programmes de réinsertion. Les ex-combattants reçoivent de l'aide pour retourner dans leurs communautés d'origine ou les zones de réinstallation de leur choix. Les bureaux locaux procurent des services de conseils et d'orientation aux ex-combattants. La campagne d'information est axée sur la réconciliation nationale et le renforcement de la paix. 7 100 ex-combattants sont réunis avec leurs familles ou placés sous les soins de la communauté.

Le Cadre des résultats stipule qu'un résultat prioritaire est « Le désarmement et la démobilisation réussis de 38 000 à 53 000 hommes et femmes ex-combattants, parmi lesquels des enfants et des handicapés ; la collecte et la destruction de 70 000 armes d'ici à décembre 2004 ; des services de counseling et d'orientation initiés pour tous les ex-combattants ; au moins 50 pour cent des ex-combattants adultes réintégré dans la société libérienne d'ici à décembre 2005 et productifs ». A chaque étape du processus DDR, le Cadre fixe des cibles pour le nombre de combattants à démobiliser. Sur les 38 000 à 53 000 combattants estimés, le Cadre a fixé une cible initiale de seulement 2 000 femmes à démobiliser, bien que plus de 10 000 aient probablement participé au conflit en tant que combattantes. L'établissement d'un nombre-cible précis de bénéficiaires marque certes une amélioration par rapport aux premiers processus DDR où les femmes combattantes, auxiliaires ou personnes à charge n'étaient pas considérées comme un groupe cible, mais le Cadre n'établit pas de cible numérique qui se rapproche de la proportion réelle de ces catégories de femmes. Si les femmes ont peut-être représenté jusqu'à un combattant sur cinq dans le conflit libérien, elles représentent un sur 25 des bénéficiaires du processus DDR tel que prévu dans le Cadre des résultats. La sous-estimation flagrante du nombre de combattantes est d'autant plus incompréhensible qu'un important enseignement tiré de la Sierra Leone est que les femmes étaient associées aux groupes armés en nombres beaucoup plus importants qu'on ne l'imaginait au départ. Cette information aurait pu et aurait dû éclairer la planification du DDR au Libéria.

La Mission des Nations unies au Libéria (UNMIL)

Dans son rapport au Conseil de sécurité sur la situation au Libéria, le 11 septembre 2003, le Secrétaire général recommande que des mesures spéciales et des programmes spéciaux soient mis en place pour traiter les besoins sexospécifiques des

ex-combattantes, ainsi que des femmes et des veuves d'ex-combattants.

En particulier, le Secrétaire Général appelle à incorporer le briefing, le counseling et la formation dans les programmes de réinsertion éventuelle d'ex-combattants qui prendraient en compte les expériences différentes vécues par les femmes et les jeunes filles durant le conflit, par rapport à celles des hommes et des garçons. Le Secrétaire Général reconnaît qu'à cause des taux élevés de violence sexuelle dans le conflit, les programmes de réinsertion doivent inclure la prévention de ce type de violence.²⁵

Le 19 septembre 2003, le Conseil de sécurité a voté la résolution 1509²⁶ portant établissement de la Mission des Nations unies au Libéria (UNMIL), et lui a assigné pour mission d'intégrer dans ses activités une démarche soucieuse d'équité entre les sexes, conformément à la résolution 1325 du Conseil de sécurité sur les Femmes, la paix et la sécurité.²⁷ En outre, la Résolution 1509 demande à l'UNMIL d'élaborer un Plan d'Action de DDR qui accorde une « attention particulière aux besoins des enfants combattants et des femmes ».²⁸

Tout comme les objectifs établis par le Cadre des Résultats, le mandat et le rayon d'action de l'UNMIL marquaient des progrès sensibles, comparativement aux autres missions, en ce qui concerne la reconnaissance de la nécessité d'avoir des installations et services distincts pour les femmes, les filles, les garçons et les hommes, dans le processus DDR. Le Plan d'Action de DDR élaboré par l'UNMIL à la demande du Conseil de sécurité et avec l'aide de l'UNIFEM, de l'UNICEF, du PNUD, du HCR, du PAM, de l'OMS et d'autres, comprenait des dispositions spéciales pour les combattantes. Selon le Plan d'Action, « les combattantes [devaient] être placées dans des foyers provisoires séparés à l'intérieur des sites de cantonnement, où elles [devaient] recevoir de l'assistance spéciale dans des domaines comme la santé de la reproduction, le counseling, la formation sur les droits des femmes et le soutien pour le traumatisme sexuel. Leurs activités de réinsertion [devaient] également inclure des programmes éducatifs ».²⁹

Malgré les progrès réalisés dans le mandat de l'UNMIL et le Plan d'Action de DDR, le processus DDR au Libéria souffrait d'un démarrage manqué en décembre 2003. Submergée par des combattants pressés d'échanger leurs armes contre la somme de 300 USD, l'UNMIL n'a pas été en mesure de fournir le paiement en espèces.³⁰ Plus de 12 000 combattants se sont présentés pour être démobilisés sur un site prévu pour en accueillir 1 000. Il s'en est suivi des émeutes dans le camp de Monrovia, quand les combattants, remplis de fortes attentes, n'ont pas pu satisfaire leurs besoins de base, encore moins recevoir leurs prestations. Le processus DDR a été officiellement suspendu le 17 décembre 2003, après que 12 664 combattants ont été désarmés et 8 686 armes collectées.³¹

Peu avant la suspension du programme DDR, des groupes de femmes libériennes ont tenu une conférence de presse pour identifier les principales failles du processus. Le réseau Liberian Women in Peacebuilding Network (WIPNET) ainsi que l'initiative Liberia Women's Initiative, la Communauté chrétienne, le Gouvernement du Libéria et les Ong locales ont agi sous la bannière « Concerned Women of Liberia », pour identifier des

lacunes qu'elles ont perçu comme favorisant la situation chaotique qui règne dans les sites de cantonnement. Les Concerned Women of Liberia ont souligné l'importance d'une communication et d'une diffusion adéquates de l'information, pour que les combattants et les personnes associées aux groupes armés comprennent les avantages qu'ils vont recevoir. Les femmes ont également noté que les dispositions relatives au transport, à la logistique et à l'hébergement sur le site de cantonnement de Monrovia étaient inappropriées, compte tenu notamment du grand nombre de combattants qui se présentaient pour être démobilisés.³²

En décembre 2003, WIPNET a été appelé pour aider à faire face à la situation chaotique qui régnait dans le site de cantonnement de Monrovia. Etant donné que le nombre de combattants attendus pour être démobilisés excédait la capacité de l'UNMIL, il a été demandé à WIPNET de venir pour calmer les combattants, leur fournir les services essentiels et protéger les combattants mineurs. Les dirigeantes et les membres de WIPNET étaient pressées d'aider l'UNMIL à reprendre contrôle du site de cantonnement. Le camp n'avait pas prévu des services adéquats pour les milliers de combattants qui sont venus à l'improviste.³³ Les actions de WIPNET en décembre 2003 étaient fort admirables, en particulier si l'on considère que des femmes civiles, n'ayant ni la formation ni le matériel appropriés, s'acquittaient de plusieurs tâches essentielles qui devaient normalement être du ressort du personnel militaire du site de cantonnement. A l'exclusion des nombreux hommes et femmes combattants qui ont été blessés pendant les émeutes ou qui ont autrement souffert du mauvais démarrage, les membres de WIPNET ont barré la route au danger pour reprendre contrôle de la situation dangereuse.

Trois jours après la conférence de presse des femmes, l'UNMIL a mis fin au programme DDR. Le 15 janvier 2004, l'UNMIL a rencontré les commandants des diverses factions pour fixer les termes de la reprise du programme DDR. Ensemble, ils ont décidé que les factions devront mettre en oeuvre une campagne d'information à l'intention de leurs combattants, que les commandants devront soumettre les listes de leurs troupes et leurs arsenaux à l'UNMIL, que des sites de cantonnement dotés de services de base devront être établis et qu'un nombre suffisant de troupes de la UNMIL devra être sur le terrain pour assurer la sécurité, avant que le processus DDR ne puisse reprendre.³⁴ Le programme DDR a officiellement repris le 15 avril 2004.

Entre-temps, l'UNMIL a créé un plan d'opérations conjoint qui articulait plusieurs des dispositions et services particuliers à prévoir pour les femmes et les petites filles dans le processus DDR, y compris des aires d'hébergement, de repas et de loisirs ainsi que des points de ramassage séparés pour les hommes, les femmes, les enfants et les handicapés. De plus, la santé de la reproduction et l'examen des cas de violence sexospécifique et les services y afférant ont été identifiés comme des activités prioritaires, pendant le séjour des combattants au camp.³⁵ Malgré ces préparations, le UN IRIN News a rapporté que moins de 130 femmes, sur un total de 1 789, ont été désarmées et démobilisées par l'UNMIL au cours de la première semaine de reprise du processus. Cette proportion est largement inférieure à la proportion réelle des femmes et des filles qui auraient pris part à la guerre du Libéria. Durant la première semaine, seul 7 pour cent du nombre total des personnes désarmées et démobilisées étaient des

femmes, bien que ces dernières aient pu constituer jusqu'à un cinquième de l'ensemble des combattants.³⁶ Au fil des semaines, cependant, un plus grand nombre de femmes se sont présentées pour être désarmées et démobilisées. A l'échelon national, 17 485 combattants ont été désarmés au cours du premier mois de reprise du processus. Parmi eux, on compte 2 292 femmes, 1 561 garçons et 352 filles.³⁷ Bien que constituant, d'après les estimations, 38 pour cent des combattants dans le conflit, les femmes et les enfants ne représentaient que 24 pour cent des bénéficiaires du processus DDR au cours du premier mois. Selon le prochain rapport d'activité du Secrétaire-Général, en septembre 2004, le pourcentage des femmes adultes bénéficiaires du programme DDR était tombé à 17 pour cent.

Nombre de combattants désarmés et démobilisés, par sexe et par âge					
	Total	Hommes adultes	Femmes	Garçons	Filles
Première semaine ³⁸	1 789	1 384	130	238	37
Premier mois ³⁹	17 485	13 280	2 292	1 561	352
Quatrième mois ⁴⁰	71 000	52 162	12 598	4 884	1 356

Le processus DDR à Gbarnga

En avril 2004, l'UNIFEM a chargé un consultant d'effectuer une mission au Libéria, afin de vérifier dans quelle mesure l'UNMIL se conformait à la résolution 1325 du Conseil de sécurité qui « engage tous ceux qui participent à la planification des opérations de désarmement, de démobilisation et de réinsertion, à prendre en considération les besoins différents des femmes et des hommes combattants ». ⁴¹ Gbarnga, une ville située à trois heures de route au nord-est de Monrovia, a été le deuxième site DDR ouvert après la reprise du processus en avril 2004. Avec l'appui de l'UNMIL, le consultant a visité les sites de cantonnement ainsi que les foyers provisoires (ICC) gérés par des Ong. Il a également rencontré la population vivant à Gbarnga et dans ses environs.

Le désarmement

Quatre points de ramassage ont été établis sur la route principale menant à Gbarnga, où les ex-combattants ont reçu l'instruction de se rassembler au jour fixé avec leurs armes et munitions. Les listes des combattants étaient censées avoir été auparavant collectées auprès des commandants des forces combattantes (en l'occurrence les LURD) ; cependant, il a été signalé que ces listes étaient soit incomplètes, soit inexistantes. ⁴² L'UNMIL a fixé le plafond quotidien à 250, avec l'intention de poursuivre le désarmement aussi longtemps qu'il le faudra pour traiter les dossiers de tous les ex-combattants d'une zone donnée.

Malgré l'annonce de la disposition selon laquelle les femmes auxiliaires et personnes à charge—et non seulement les ex-combattantes—seraient intégrées dans le processus de DD, il semble que rien n'ait été prévu pour leur prise en charge. ⁴³ En effet, aucune femme n'a été prise en charge dans les deux premiers jours de désarmement, et diverses explications ont été données, du genre : « On a dit aux femmes de se tenir à l'écart » ⁴⁴ ou bien « Les femmes ne savaient tout simplement pas qu'elles devaient se présenter ». ⁴⁵ Au sixième jour, seules 65 femmes adultes étaient inscrites—bien en deçà des attentes. ⁴⁶ Joana Foster, Conseillère principale en genre à l'UNMIL, a exprimé de sérieuses préoccupations au sujet « des ex-combattantes qui passent entre les mailles du filet, celles dont les noms ne figurent sur aucune liste pour une raison ou une autre et celles qui ont rendu leurs armes plus tôt... De quels services bénéficieront-elles ? » ⁴⁷ Leymah Gbowee, Coordonnatrice-pays de WIPNET dont les membres sont présentes partout au Libéria, y compris à Gbarnga, a déclaré : « On m'a demandé où étaient passées toutes les femmes, et tout ce que je pouvais dire, c'était 'Elles se sont volatilisées. Elles ont préféré donner leurs armes aux hommes, qui sont donc venus se faire désarmer pendant qu'elles restaient à l'arrière' » ⁴⁸

L'incitation monétaire au désarmement et à la démobilisation, 150 dollars à payer à la libération après cinq jours dans le site de cantonnement, et 150 autres dollars après le retour de l'ex-combattant(e) dans sa communauté d'origine, avait pour but d'attirer aussi bien les combattants que les armes. L'exigence était que chaque combattant rende une arme ou des munitions, ou les deux, mais à la date du 21 avril, l'UNMIL signalait que moins de la moitié des personnes inscrites avaient amené des armes. ⁴⁹ Il en allait de

même au niveau national, où 5 689 armes avaient été collectées au cours du premier mois auprès de plus de 17 000 combattants.⁵⁰ Entre-temps, la NCDRR avait corrigé son estimation du nombre d'ex-combattants à 60 000,⁵¹ soit une hausse par rapport à la première projection de 58 000, avec une estimation de 38 pour cent d'enfants et de femmes ex-combattants.⁵² En fin août, cependant, plus de 70 000 combattants étaient passés par le processus DDR, parmi lesquels environ 12 000 femmes et seulement entre 6 000 et 7 000 enfants (dont environ 1 000 filles).⁵³

La démobilisation

A Gbarnga, les ex-combattants ont été transportés des points de ramassage au site de désarmement (D1) où ils ont été dépossédés de leurs armes puis conduits le même jour au site de cantonnement pour la démobilisation (D2). Au total, quatre sites D2 ont été visités le 20 avril par le consultant de l'UNIFEM, y compris le site de cantonnement de Gbarnga—point de réception de tous les combattants démobilisés, où les hommes et les femmes adultes restaient pendant cinq jours avant d'être libérés—et deux foyers provisoires pour les garçons de 10 à 17 ans, ainsi qu'un autre pour les filles de 13 à 18 ans. Dans le cadre du processus de démobilisation, les combattants restaient sur le site de cantonnement pendant cinq jours durant lesquels ils faisaient l'objet d'évaluations pour des programmes de formation, des soins médicaux et des services de counseling.

Le site de cantonnement

Contrairement aux nombreux autres camps de PDIP ouverts du Libéria, tous les sites de démobilisation à Gbarnga étaient clôturés. Techniquement, le site de cantonnement était situé à Cari, un ancien complexe de recherche agricole très vaste, à l'écart de la ville de Gbarnga et accessible par des chemins de terre. En réalité, le site était situé à l'intérieur de la base militaire du quartier général du Secteur 3 de l'UNMIL et était entouré d'une série de périmètres successifs comprenant, de l'intérieur vers l'extérieur, des clôtures en bambou recouvertes de bâches qui séparaient les différents groupes d'ex-combattants (hommes adultes, garçons, filles et femmes adultes), des clôtures à mailles losangées qui faisaient face aux casernements et des longueurs de barbelés à lames entourant le site de cantonnement lui-même, qui étaient en plus protégés par le personnel armé de l'UNMIL.

A l'intérieur des casernements et des installations communes, des représentants libériens non armés de la NCDRR, également chargés de la sécurité dans le site de cantonnement, géraient le contrôle des foules. Toutefois, il a été signalé que ce personnel n'intervenait qu'en cas de trouble général, et non d'incidents violents particuliers.⁵⁴ En outre, le Comité international de secours (IRC), dans son rôle de fournisseur de services aux victimes de violence sexuelle et sexiste, a déclaré que les soldats de l'UNMIL n'interviendraient que si la NCDRR faisait appel à eux, ce qui était un scénario peu probable, compte tenu de la réaction limitée de la NCDRR à la violence en général, et aux incidents dans le périmètre des femmes en particulier.⁵⁵

Du point de vue structurel, le site de cantonnement reflétait une démarche sexospécifique dans sa planification et son aménagement, conformément à la résolution

1325 du Conseil de sécurité. Des périmètres séparés ont été prévus pour les femmes, les hommes, les jeunes filles et les garçons ex-combattants, comprenant des aménagements pour les repas et des installations pour la toilette et le bain séparés. De plus, une grande case à palabres, équipée de matériel de télévision et de vidéo, offrait un espace ouvert ombragé dans chacun des périmètres pour les réunions, les programmes éducatifs et les loisirs. Les quatre zones étaient alignées les unes derrière les autres, et séparées par de hautes clôtures en bambou recouvertes de bâche (offrant une certaine intimité) avec des portes faites des mêmes matériaux, dans l'ordre suivant : le premier périmètre, le plus grand, était réservé aux hommes adultes ; le deuxième aux garçons, le troisième aux filles et le dernier aux femmes adultes. En fait, les garçons et les filles étaient simplement séparés et retenus dans leurs périmètres avant d'être transférés aux ICC le jour même de leur inscription. Cela signifie que les hommes et les femmes adultes étaient séparés la nuit par deux périmètres vides.

Manifestement, cette configuration se conformait largement au Paragraphe 13 de la résolution 1325 du Conseil de sécurité, d'autant plus que les périmètres séparés permettaient de faire des évaluations et du counseling en fonction du sexe et de l'âge. De plus, comme le fait remarquer la Division Genre de l'UNMIL, dans son propre suivi du processus de DD, « les femmes et les hommes ex-combattants étaient transportés dans des véhicules séparés... inscrits en rangs séparés... examinés séparément au Centre médical », on s'occupait des bébés et « les trousseaux de toilette des femmes contenaient des produits hygiéniques ».⁵⁶

Malgré le niveau considérable de respect de la résolution 1325 par le camp de Gbarnga, le site de cantonnement ne protégeait toujours pas les ex-combattantes contre le harcèlement. En particulier, l'accès aux divers périmètres méritait d'être examiné de près et corrigé. Au lieu de faire entrer et sortir les différents groupes d'ex-combattants de leurs zones respectives par des portes séparées, on traversait le plus souvent les périmètres successifs. Ainsi, pour entrer dans leur périmètre ou en sortir, les femmes adultes traversaient trois autres périmètres, et les filles deux. En fait, les seuls qui passaient par l'entrée séparée du périmètre des femmes étaient les membres du personnel de l'IRC, et cette voie était décrite comme impraticable, à cause de l'énorme quantité de boue qui s'y est amassée et de la mauvaise évacuation des eaux pluviales. Même le coordonnateur de la NCDDRR pour le comté de Bong reconnaît que « Lorsque les femmes traversent cet endroit, les hommes peuvent leur faire passer un mauvais moment ; ils vont leur dire des choses, et se plaindre auprès du personnel qu'ils devraient pouvoir accéder aux femmes, surtout la nuit ».⁵⁷

Les Foyers provisoires (ICC)

Les foyers provisoires ont été créés en tant que lieux de résidence des enfants ex-combattants, avec des séjours pouvant aller jusqu'à 12 semaines. Ils ont pour finalité la réunification familiale et, lorsque les membres de la famille sont localisés, les enfants doivent quitter leur ICC au plus tôt. Ainsi, la Croix Rouge et son programme de localisation ont joué un rôle central dans la démobilisation et la réinsertion des enfants ex-combattants. Lorsqu'aucun membre de la famille n'était trouvé, l'objectif était d'identifier un foyer d'accueil dans la communauté d'origine de chaque enfant.

L'association Save the Children—Royaume-Uni était chargée du fonctionnement de l'ICC des filles, tandis que Christian Children's Fund et Children's Assistance Programme dirigeaient l'effort de démobilisation des garçons. De l'avis des Ong responsables des ICC, les tâches représentaient un défi de taille. Certains des enfants interrogés ne se souvenaient pas de leurs parents, et beaucoup d'entre eux étaient aux prises avec l'alcoolisme et la toxicomanie. Les soins de santé étaient dispensés dans les ICC, mais de façon minimale ; au moment de la mission de l'UNIFEM, les trois ICC attendaient toujours les livraisons de médicaments et de vivres.

A l'intérieur des ICC, chaque enfant faisait l'objet d'une évaluation individuelle portant sur des questions relatives à la santé, à la famille et aux besoins psychosociaux. Les plaintes les plus fréquentes au sujet de la santé concernaient la diarrhée et l'utilisation abusive de substances (surtout la marijuana et les cigarettes). Chaque enfant recevait une natte et une couverture et les conditions étaient propres dans l'ensemble—et exceptionnellement dans l'ICC des filles de Gbarnga.

Le nombre de résidents des ICC et la qualité de leurs services variaient, mais ils présentaient tous les trois la même uniformité en ce qui concerne le haut niveau d'engagement et de dévouement de leur personnel. En théorie, chaque ICC était conçu pour une capacité de 100 enfants, mais le seul ICC qui a atteint ce niveau (celui des garçons, géré par Christian Children's Fund) était chaotique et son personnel était très visiblement sous l'énorme pression d'avoir à encadrer 100 garçons pleins d'énergie et qui, seulement quelques jours auparavant, vivaient sans restriction aucune de leurs mouvements ou de leur comportement.

Dans les ICC, la programmation structurée et participative se reflétait partout. Dans l'ICC des filles géré par Save the Children-Royaume-Uni était affiché un ensemble de règles programmatiques qui reflétait la contribution des filles elles-mêmes sur la nature de leurs besoins et attentes pour la vie commune. De même, un calendrier d'activités quotidiennes était affiché et on voyait bien qu'il était effectivement suivi : à 15h30, heure prévue du kickball, les filles ont été chaperonnées jusqu'à un terrain en dehors de leur périmètre, pour la gymnastique et la détente. Parmi les autres activités programmées, on peut citer de nombreux cours quotidiens sur divers sujets, les heures de « dévotion » pour l'observance religieuse et la résolution des différends, ainsi que les corvées.

De plus, dans une classe de garçons (dans l'ICC géré par le Liberian Children's Assistance Programme), on a vu un enseignant s'occupant fort habilement d'élèves de niveaux d'âge et de qualification très variés, en appliquant des méthodes pédagogiques qui intégraient l'art et qui encourageaient les garçons à se lancer dans la visualisation d'avenir et l'établissement d'objectifs personnels.

Ainsi, dans l'ensemble, les ICC étaient impressionnants de par leurs efforts intenses pour traiter les besoins des enfants ex-combattants et l'apport d'activités programmatiques qui tiennent compte des sexospécificités et de l'âge; en outre, leur respect de la résolution 1325 du Conseil de Sécurité était apparent dès l'abord.

En ce qui concerne l'emplacement et la sécurité, chaque ICC était situé dans un rayon d'environ 20 minutes de voiture du site de cantonnement. Les périmètres étaient entourés de murs de béton et / ou de clôtures en bambou, et des gardes armés filtraient les entrées et les sorties. Cependant, contrairement au site de cantonnement des adultes, il n'y avait pas de barbelés à lames ni de personnel de l'UNMIL. En fait, la stratégie délibérée était de situer les ICC plus près des résidences de la zone de Gbarnga, afin de faciliter la réinsertion et le retour à la vie normale. En effet, toutes les Ong indiquaient des plans pour contacter ultérieurement les enfants des maisons voisines afin qu'ils participent à des activités partagées.

Statistiques de Gbarnga : Désarmement et Démobilisation⁵⁸

Du 15 avril 2004 (début du désarmement) au 20 avril 2004

Date	Total	Hommes Adultes	Femmes Adultes	Garçons	Filles	Nombre libéré
15 avril 04	255	222	0	33	0	0
16 avril 04	204	160	0	44	0	0
17 avril 04	306	250	12	34	10	0
18 avril 04	279	223	22	25	9	0
19 avril 04	256	225	4	26	1	223
20 avril 04	234	158	27	41	8	160
Totaux 6 ^e jour	1 534	1 238	65	203	28	383

Gbarnga et ses environs

Une visite de contrôle à Gbarnga, le 24 avril 2004, a été axée sur la population en général et s'est appuyée sur le personnel libérien de l'American Refugee Committee (ARC) pour obtenir des renseignements au cours d'échanges directs avec des personnes dans les marchés, les rues, et dans le complexe hospitalier de Phebe. Les femmes dans les marchés et les rues étaient en fait souvent des combattantes, des auxiliaires et des personnes à charge. Elles restaient à Gbarnga où elles s'occupaient des activités génératrices de revenus, tandis que les hommes se présentaient sur les lieux de désarmement et de démobilisation. En fait, le 24 avril, très peu d'hommes se trouvaient à Gbarnga même. Ce constat autorise à penser que les femmes combattantes, auxiliaires et personnes à charge n'étaient pas engagées dans le processus DDR officiel dans la pleine mesure de leur admissibilité. La distinction entre femmes auxiliaires et personnes à charge et femmes combattantes a sans aucun doute eu pour conséquence de faire perdre à de nombreuses femmes leurs avantages, étant donné surtout le fait qu'un grand nombre de femmes ont dû jouer des rôles multiples en tant qu'auxiliaires des groupes armés, notamment en apprenant le maniement d'armes, faisant la cuisine, le nettoyage, servant de porteuses et de femmes aux troupes, de gré ou de force. L'exclusion de nombre de ces femmes du processus DDR officiel aura des conséquences négatives pour leur sécurité économique et personnelle, si elles ne sont pas dotées de ressources et d'outils adéquats pour favoriser leur réinsertion.

Néanmoins, la mission de l'UNIFEM a constaté que la confiance dans la sécurité publique et la sécurité personnelle augmentaient. Les gens ont fait état d'une cessation du conflit armé et de la violence des armes, avec un retour à la paix constaté surtout la nuit, grâce aux patrouilles d'hélicoptères de l'UNMIL. Signe de cette confiance accrue, de petites entreprises étaient créées et on trouvait dans les rues des femmes qui vendaient des mets cuisinés, des produits d'hygiène et de beauté, des articles de ménages et articles en plastique, ainsi que des tissus. Cependant, étant donné que les femmes doivent être particulièrement ciblées pour l'aide par le micro-crédit, l'exclusion de l'accès à ce crédit d'un grand nombre de femmes admissibles va compromettre la capacité des femmes à propulser l'économie locale dans la période d'après conflit. De plus, l'accentuation excessive du micro-crédit comme seul avantage de la réinsertion pour les femmes combattantes, auxiliaires et personnes à charge peut les circonscrire aux secteurs les plus marginalisés de l'économie d'après-guerre.

Conclusion

Une fois le désarmement et la démobilisation terminés, la phase la plus difficile du processus se poursuivra pendant les années à venir. Trouver un emploi rémunéré pour les dizaines de milliers de combattants alors que l'économie libérienne est en lambeaux est un défi de taille. Pour la majorité des combattants, à savoir les hommes et les garçons, une génération de combat les a rendus grandement incapables d'articuler leurs identités et les rôles assignés à leur sexe en temps de paix, et désarmés. Traiter les implications des expressions violentes de la masculinité après le DDR peut s'avérer être aussi difficile que d'encourager la pleine participation des femmes et des petites filles au processus. Selon le Lieutenant Colonel Barry Barnwell, expert en DDR et consultant du DOMP, la question de savoir que faire de « tout ce tas de muscles mâles agressifs » reste toujours sans réponse. Des hommes incapables de manifester positivement des rôles masculins peuvent reprendre les moyens violents et destructeurs d'expression de leurs identités, ce qui pourrait compromettre tous les gains réalisés et futurs.

Bien que des gains aient été réalisés au niveau des dispositions et mandats institutionnels qui déterminaient le processus DDR au Libéria, tout prouve que les femmes libériennes ne participent pas dans la pleine mesure de leur admissibilité. La participation inégale entraînera une répartition inégale des avantages. Une mission de l'UNIFEM au Libéria, en novembre et décembre 2003, a permis de constater que les combattantes se sentaient souvent plus à l'aise en rendant les armes aux Ong qu'au personnel militaire ou de maintien de la paix. L'utilisation des capacités et de la portée des Ong féminines, tant qu'elles reçoivent des ressources, de la formation et une protection adéquates, surtout en ce qui concerne la sensibilisation et la communication avec les combattantes, peut améliorer l'accès et les services pour les femmes combattantes, auxiliaires et personnes à charge. En outre, de nouveaux problèmes pour la sécurité humaine, tels que la prévalence de plus en plus grande du VIH/sida chez les combattants comme chez les civils, nécessiteront l'engagement du mouvement féminin afin de mobiliser les femmes dans l'action tout en les protégeant de l'exploitation.

Les femmes libériennes ont déjà enduré des années de violence et de pauvreté. La marginalisation sociale, politique et économique des femmes dans les processus DDR et autres processus pourrait compromettre l'instauration de la démocratie, de la justice et de la règle de droit au Libéria. Le succès ou l'échec du processus DDR aura des répercussions réelles et symboliques pour la stabilité future au Libéria. Si la circulation et la prolifération des armes se poursuivent, l'insécurité et la violence seront sans aucun doute un trait permanent de la société libérienne. Au plan symbolique, le processus DDR est l'occasion de transformer des comportements violents et destructeurs et offre aux individus un nouveau départ dans la vie. Au bout du compte, non seulement les femmes libériennes ont le droit de recevoir les avantages auxquels elles sont admissibles à bénéficier, mais encore, le succès des éléments transformatifs du DDR repose sur leur participation démocratique.

4. Etude de cas : Bougainville—Papouasie-Nouvelle-Guinée

Introduction

« Ces armes ne peuvent pas rester dans notre communauté. Elles ont causé la mort et les blessures de nos hommes, nos femmes et nos enfants. Elles ont permis de violer nos mères, nos filles et nos sœurs. Elles ont fait des veuves et des orphelins, détruit nos foyers, nos cultures et nos commerces. Elles représentent notre peur du passé, et non notre espoir en l'avenir....Il n'y a rien de tel que le confinement sûr. Il est vrai que les conteneurs ont été ouverts par effraction....Nous ne pouvons pas bâtir de Bougainville démocratique et libre si des conteneurs remplis d'armes sont près de nos urnes....Prouvez aux gens de Bougainville que vous avez appris les dures leçons de la crise ».⁵⁹

Les Iles Bougainville du sud-ouest du Pacifique ont été ravagées par une violente guerre civile entre des groupes locaux et le gouvernement de Papouasie-Nouvelle-Guinée, de 1989 à 1998. Au cours de ces neuf années, environ dix pour cent de la population, soit 15 000 bougainvilliens, sont morts au combat ou des suites des conditions imposées par le conflit.⁶⁰ Bougainville est une société petite, mais très complexe, comprenant une grande diversité de clans, de sous-clans et de groupes linguistiques. Les dissensions, les suspicions et la méfiance générées par la guerre ont contribué à aggraver cette complexité de façons très négatives.⁶¹ La violence armée, les violations massives et généralisées des droits de l'homme, la maladie et la faim, se sont soldées par le déplacement de plus de la moitié de la population, et ont eu des impacts physiques, économiques et politiques particuliers sur les femmes, qui sont les propriétaires des terres dans la société matrilineaire bougainvillienne. La plupart des populations ont fui vers la brousse, où elles sont restées pendant des mois, voire des années. D'autres ont été obligées de vivre dans des « foyers » gérés par le gouvernement de Papouasie-Nouvelle-Guinée. En avril 1995, plus de 64 000 personnes déplacées avaient trouvé refuge dans 39 foyers partout dans Bougainville.⁶²

L'ensemble des acteurs—les parties belligérantes, les Nations unies, les organismes donateurs et les Ong—reconnaissent aux femmes le mérite d'avoir initié et soutenu le processus de cessez-le-feu et de paix. Cette large reconnaissance du rôle des femmes dans la mise en place et le maintien des conditions de paix est en net contraste avec leur absence et leur exclusion du plan complexe de désarmement et d'élimination des armes en trois étapes, qui sont étroitement liées aux avancées sur les questions politiques et constitutionnelles dans les Accords de Paix de Bougainville, finalisés en août 2001.

L'UNIFEM a mené une visite à Bougainville en décembre 2003, pour évaluer dans quelle mesure la résolution 1325 du Conseil de Sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité informait les efforts des Nations unies, en particulier les programmes ciblant les ex-combattants et les personnes à leur charge. Des entretiens ont été menés auprès des femmes actives dans le processus de paix et les efforts de reconstruction après les

conflits, avec des questions axées sur les impacts sexospécifiques du processus DDR. La visite de l'UNIFEM a coïncidé avec la difficile réunion interfactionnelle dans le cadre de la Troisième étape du processus de désarmement, au cours de laquelle devait être décidé le sort final des armes collectées. Les parties belligérantes et, de façon plus véhémente à ce qu'on dit, la Bougainville Revolutionary Army (BRA), armée révolutionnaire de Bougainville, ont particulièrement mené campagne contre la participation des femmes à cette réunion, parce qu'« elles [savaient] que les femmes seraient pour la destruction et aussi, parce que les femmes n'avaient pas pris part aux combats ».⁶³ Seules deux femmes ont été autorisées à participer à la réunion qui s'est tenue à l'île Nissan, en grande partie grâce aux efforts persistants du haut représentant des Nations unies qui expliquait que « Les femmes voulaient participer à la réunion de Nissan depuis plusieurs mois, et leurs voix seraient des points de vue critiques, mais les hommes ne veulent pas de leur présence, et je ne veux pas trop pousser la question des femmes, parce que je ne veux pas que les hommes soient distraits. Je ne veux pas me battre sur deux fronts contre eux, alors même que je risque de perdre la bataille sur le front des armes ».⁶⁴ Un grand nombre de femmes ont exprimé leur colère et leur déception à propos de leur exclusion et ont fait savoir que, même si elles n'étaient pas tout à fait d'accord sur cette question, une grande majorité d'entre elles a préconisé la destruction des armes.

Les parties réunies à Nissan ont pris la résolution de détruire les armes, et une réunion subséquente qui s'est tenue le 17 décembre a mis cet engagement par écrit, stipulant que les armes doivent être rendues, afin qu'elles « ne puissent pas être réutilisées, récupérées, réparées, utilisées en pièces détachées, ou employées... pour proférer ou appuyer des menaces ». A la dernière semaine d'avril 2004, la Mission d'Observateurs des Nations unies à Bougainville (MONUB)⁶⁵ forte de deux personnes, a rapporté au Conseil de sécurité que plus de 80 pour cent des armes à Bougainville (1 588 armes) avaient été détruites et que cinq districts sur 10 avaient achevé le programme de stockage des armes. Les bougainvilliens ont mené la destruction des armes sous la supervision de la MONUB.⁶⁶

Outre le fait qu'elle renforce l'importance centrale du désarmement pour la reconstruction de sociétés déchirées par la guerre, cette étude de cas démontre le coût élevé de l'exclusion des femmes des processus politiques, en particulier ceux concernant le stockage et la destruction des armes. L'exclusion des femmes normalise et renforce les rôles attribués aux sexes, qui associent les hommes aux fusils, à la violence et aux politiques officielles, et les femmes à la passivité et la domesticité, ce qui aurait pu avoir des répercussions durables sur les rapports sociaux et les structures décisionnelles à Bougainville. L'exclusion des femmes réduit également l'appropriation du processus de paix par la communauté et sa contribution à ce processus, ce qui est particulièrement malheureux à Bougainville, où les capacités des femmes pour la paix ont été reconnues et utilisées par les acteurs internationaux lorsque cela leur convenait, et rejetées lorsque leur droit de participer a été considéré comme secondaire ou compromettant les progrès sur d'autres questions importantes. L'étude réitère également les enseignements, reflétés dans d'autres processus de paix, selon lesquels la nécessité de garantir la représentation politique aux personnes impliquées dans les combats dans la société d'après conflit est mise en comparaison avec les efforts

nécessaires pour dissoudre les groupes armés, tant au niveau de la formation que de l'identité. Dans le cas de Bougainville, les accords de paix garantissaient aux groupes armés un minimum de sièges dans le nouveau gouvernement autonome, encourageant ainsi leur existence continue mais aussi, poussant ceux qui n'avaient pas pris les armes à se demander pourquoi ils ne jouissent pas des mêmes garanties de représentation.

La sempiternelle question, lorsqu'il s'agit des efforts de DDR, c'est comment gérer l'opportunisme, le cumul d'avantages et les différends autour de la répartition de ce qui était perçu comme des « avantages ». Toutes les estimations brutes du nombre de combattants réels, fournies à l'UNIFEM par le personnel des Nations unies, les groupes locaux et ceux qui veillent sur les comptes du Fonds d'affectation spéciale des ex-combattants de Bougainville—Bougainville Ex-combattants Trust Account (BETA), situent ce chiffre à environ 5 000 ; cependant, 15 000 personnes se sont inscrites comme ex-combattants au Fonds BETA, pour accéder aux qualifications et aux opportunités offertes par AusAid, le mécanisme d'aide étrangère du gouvernement australien. L'étude révèle également l'importance de l'expertise technique et le danger de considérer le DDR comme un programme qui peut être exécuté par des personnes non qualifiées, plutôt que comme la première pierre sur laquelle repose la paix.

Genèse du conflit

Le conflit à Bougainville était directement lié à l'exploitation de la mine de cuivre Conzinc Rio Tinto Australia (CRA) qui a démarré en 1972 à Panguna, au centre de la grande île. Cependant, l'histoire coloniale de Bougainville et les combats qui se sont déroulés au cours de la deuxième guerre mondiale ont également une incidence directe sur le récent conflit. Avec l'occupation japonaise de Bougainville de mars 1942 à février 1943 et le combat entre les alliés et les forces japonaises, de grandes quantités d'armes et de munitions sont restées éparpillées dans l'île ; elles ont été pour la plupart remises à neuf et adaptées à l'utilisation dans le conflit de 1989-1998. L'héritage d'engins non éclatés est si important qu'une femme a expliqué à l'UNIFEM que « faire du feu dans certains endroits est toujours risqué, parce que des choses continuent d'exploser çà et là à Bougainville ».⁶⁷

Après la guerre en 1947, Bougainville est passée sous l'administration australienne en tant que tutelle des Nations unies, qui unifiait les anciens territoires allemands et britanniques de la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Alors que la Papouasie-Nouvelle-Guinée (PNG) est formée d'un vaste territoire terrestre et de nombreuses îles, un coup d'œil à la carte révèle que Bougainville est géographiquement plus proche de la chaîne des îles Salomon, et l'annexion de Bougainville à la PNG en 1899 par l'Allemagne est encore un autre exemple de cartographie coloniale qui crée des séparations arbitraires et l'union forcée entre des groupes ethniques et culturels distincts, entraînant beaucoup trop souvent des conflits. Dans les années 1960, les dirigeants de Bougainville ont soumis des propositions au Comité de la décolonisation des Nations unies, établissant le bien-fondé de l'indépendance de la PNG. Préalablement à cette indépendance, un statut spécial a été promis à Bougainville dans la nouvelle constitution de la PNG.⁶⁸ La Papouasie-Nouvelle-Guinée a obtenu son indépendance le 6 septembre 1975 et a

adhéré aux Nations unies le 10 octobre 1975. Les richesses minérales de Bougainville ont beaucoup contribué à la prospérité post-indépendance de la PNG. Les redevances versées par la mine de cuivre de CRA à Panguna représentaient 40 pour cent des exportations de la PNG et 17 à 20 pour cent des recettes publiques.⁶⁹

Vers la fin de l'année 1988, un groupe de propriétaires terriens bougainvilliens mécontents, mené par Francis Ona, a commencé à réclamer une plus grande part des recettes de la mine et des dédommagements plus consistants pour les dégâts environnementaux provoqués par son exploitation, notamment la déforestation ainsi que de gros tas de déblais de minerais qui contaminaient les rivières. Ses demandes n'ayant pas été satisfaites, le groupe d'Onas a commencé à s'attaquer au personnel et à mener des opérations de sabotage qui ont provoqué la fermeture de la mine en mai 1989. Les Forces de défense de la Papouasie-Nouvelle-Guinée (PNGDF) ont été envoyées pour défendre la mine et des combats s'en sont suivis entre elles et l'armée révolutionnaire de Bougainville (BRA) composée du groupe d'Onas et de groupes indépendantistes. Les bougainvilliens opposés à l'indépendance ont formé leur propre milice, appelée Les Forces de résistance de Bougainville (BRF), équipées d'armes de fabrication locale ou fournies par les PNGDF. Les BRF et les PNGDF sont restées maîtres de Buka, tandis que la plupart de l'île, y compris la zone autour de la mine de cuivre, est restée aux mains de la BRA.

En juillet 1996, après sept ans de guerre et plusieurs négociations de paix officielles, 700 femmes bougainvilliennes se sont réunies à Arawa pendant une semaine, pour chercher les moyens d'amener la paix. Avant cette réunion, plusieurs protestations, longues marches pour la paix et veillées nocturnes ont été organisées par les femmes, pour demander la paix aux factions belligérantes. Conséquence de la réunion d'Arawa, les femmes ont commencé à œuvrer plus activement pour la paix dans leurs communautés, y compris en organisant des marches dans la jungle pour persuader leurs propres fils de revenir à la maison et aussi, en les aidant à se réinstaller dans la vie villageoise. « Une autre retombée positive de ce Forum a été une réunion entre les organisateurs et un groupe de la BRA présent dans la zone, réunion qui a été présidée par les femmes ».⁷⁰ L'efficacité des actions des femmes a été renforcée par le fait que la société Bougainville/Papouasie-Nouvelle-Guinée est une société matrilineaire, dans laquelle les femmes jouissent de respect et d'autorité.

En 1997, le gouvernement de Papouasie-Nouvelle-Guinée a décidé de recruter des troupes de mercenaires britanniques et sud-africains pour écraser la BRA et reconquérir la mine, ce qui a servi de catalyseur à l'initiation du processus de paix. Au beau milieu de la colère publique, le Premier ministre de Papouasie-Nouvelle-Guinée à l'époque, Julius Chan, a démissionné et les mercenaires de la Sandline n'ont jamais atteint les rives de Bougainville.⁷¹ L'année 1997 a vu le démarrage d'une série d'accords négociés entre les parties ; ces accords jetaient les bases de la confiance et clarifiaient un plan d'action pour des négociations de paix réussies qui ont abouti à l'Accord de Paix de Bougainville signé en 2001.

Les femmes dans le conflit de Bougainville

« ...[C']était une histoire de propriétaire contre propriétaire, de bougainvillien contre bougainvillien et de bougainvilliens contre gouvernement. En quoi nous les femmes sommes impliquées ? Dès le premier jour, nous avons été partie intégrante du processus, mais nous n'avons pas commencé la guerre. Nous les femmes, nous parlions d'une meilleure transaction. Les hommes ont pris les armes à notre insu. Je me souviens de la première réunion où les hommes avaient commencé à parler de prendre les armes—les femmes avaient été priées de ne pas y participer—et elles n'y ont pas participé. Il y a eu beaucoup d'éducation à la paix et de sensibilisation entre les hommes et les femmes, mais aussi, par des mères appelant leurs enfants à se parler, selon la manière traditionnelle. Les ex-combattants sont sortis et se sont emparés du processus quand les Nations unies sont venues. Les Nations unies se sont adressées aux ex-combattants. Les ex-combattants ont commencé à soupçonner les femmes de les forcer à déposer les armes ».⁷²

Les femmes ont pris part à la naissance des protestations dans les années 1970, en demandant que soient réexaminés les bénéfices de la mine de cuivre qui revenaient aux propriétaires terriens de bougainville. Au cours des émeutes de Panguna en 1974, les femmes se sont couchées en travers du chemin qui mène à la mine, et la police est venue et les a matraquées. Dans la société matrilineaire de Bougainville, le respect est accordé aux femmes à travers des garanties de protection, autrement dit, il y a un devoir collectif d'assurer la protection et la sécurité, notamment du rôle de reproduction des femmes. Du fait de cette tradition, les femmes s'adressaient généralement par l'intermédiaire des hommes aux propriétaires et exploitants australiens de la mine, qui étaient aussi le plus souvent des hommes. Plusieurs propriétaires foncières interrogées ont déclaré que parfois, les hommes concluaient avec la mine des accords qui ne représentaient pas tout à fait les points de vue et les désirs exprès des femmes. D'autres femmes ont fait observer que durant l'exploitation de la mine, les hommes transformaient les dédommagements versés par la mine en biens privés, transférant des biens aux enfants mâles, ce qui constitue un autre aspect de rupture culturelle provoquée par la mine, en l'occurrence saper le transfert matrilineaire des biens et des terres de femme à femme.

Selon les personnes interrogées, les femmes n'étaient pas armées pendant la guerre de 1989-1998. Ce sont les hommes combattants qui, parfois, s'habillaient en femmes pour pouvoir voyager. Les femmes ont effectivement aidé aux préparatifs et pris part aux festivités traditionnelles annonçant la prise des armes, et donc ont sciemment approuvé la lutte armée. Elles ont également soutenu les hommes combattants, en assurant leur nourriture et fabriquant du combustible. Les familles ont fui les villes et les villages pour se rendre dans les collines, à la fois pour échapper aux forces des PNGDF et pour créer de nouveaux jardins qui nourrissaient les familles et procuraient des vivres aux combattants.

Ces jardins sont devenus encore plus importants pour la survie après le blocus imposé par les Forces de défense de la PNG qui a duré huit ans et qui a eu un impact disproportionné sur les femmes, en privant les familles d'accès au logement, à la nourriture, aux vêtements et aux services de santé et d'éducation. La charge non-rémunérée des soins aux malades et aux mourants a échu aux femmes. La destruction et la fermeture des hôpitaux et des dispensaires, ainsi que les restrictions des fournitures médicales et des médicaments antipaludiques, ont entraîné de sérieux problèmes de santé maternelle et infantile.⁷³

Au plus fort de la crise, la BRA et les PNGDF auraient eu recours au viol, à l'humiliation et au mariage forcé comme des tactiques de guerre. Les femmes qui s'activaient à restaurer la paix étaient souvent soumises aux mauvais traitements et au harcèlement de la part des autorités et étaient aussi parfois la cible des BRF et de la BRA.⁷⁴ Selon Sœur Lorraine Garasu, Coordonnatrice du Forum inter-églises des femmes de Bougainville (BICWF) et participante aux négociations de paix de Bougainville : « Pour celles d'entre nous qui étaient dans des zones sous contrôle gouvernemental, c'était 'vivre entre le marteau et l'enclume'. Les femmes étaient soumises au harcèlement des forces de la BRA tout comme des PNGDF. Notre vie était contrainte par des règlements tels que le couvre-feu du crépuscule à l'aube. La liberté de mouvement et de communication était restreinte à chaque fois qu'il y avait une opération militaire, affectant l'approvisionnement en médicaments, en denrées de base et la dispense d'éducation... Les femmes dans les zones sous contrôle de la BRA ont le plus pâti de la guerre, dans la mesure où elles subissaient des attaques soutenues à la fois des PNGDF et des forces de résistance. Huit années de blocus les ont privées d'accès au logement, à la nourriture, aux vêtements et aux services de santé et d'éducation. Les familles qui s'étaient enfuies dans les collines ont dû créer de nouveaux jardins potagers et, en attendant que leurs cultures mûrissent, elles retournaient à leurs anciens jardins pour les récolter. Le voyage était long et dangereux, causant de nombreux problèmes de santé. Derrière le blocus, les femmes luttait pour s'occuper de leurs enfants sans médicaments ni vaccins ni vivres suffisants. De nombreux bébés sont morts de maladies d'enfance évitables. Dans les montagnes, les femmes souffraient du manque de vêtements chauds. Dans les deux zones, les femmes et les petites filles risquaient d'être violées par les soldats de toutes les factions ».⁷⁵

Les femmes de Bougainville étaient d'une importance vitale pour susciter le dialogue entre les parties. En 1997, le Premier ministre de la PNG, Bill Skate, accompagné d'une délégation forte de quatre femmes, s'est rendu à Bougainville pour tenter de négocier avec les combattants. Au milieu de la nuit, des femmes sont venues chercher celles de la délégation gouvernementale à leur hôtel, pour une rencontre avec les commandants de la BRA. La délégation des femmes a servi d'intermédiaire et a reçu la liste de doléances à transmettre au gouvernement. Le lendemain, le ministre des Affaires de Bougainville, interloqué, leur a demandé : « Comment avez-vous fait pour obtenir une rencontre ? » Elles ont répondu « Les membres de la BRA avaient confiance aux femmes, c'est la raison pour laquelle ils sont venus à nous ».⁷⁶

Courant d'énormes risques, les femmes se sont rendues dans les montagnes, ont parlé au noyau dur des combattants et ont écouté ceux d'entre eux qui sont venus d'autres

villages et zones. Parfois, les femmes ont fait barrage avec leur corps, pour empêcher qu'on tire sur les hommes. Les efforts d'éducation pour la paix des femmes consistaient, entre autres, à jouer un rôle de convocatrices, à présenter l'une à l'autre la BRA et les PNGDF lorsque les membres des familles venaient se restaurer, et à introduire les sports dans les foyers, en invitant les ex-combattants à jouer contre les PNGDF. Selon certaines femmes qui avaient vécu dans ces centres, ces ennemis politiques ont réellement fraternisé, surtout vers la fin de l'occupation par les PNGDF.

Selon le personnel des Nations unies interrogé par l'Uniflore, l'incidence des hold-up, des cambriolages, des viols sous la menace d'un fusil, ainsi que la prévalence des armes, ont augmenté depuis la fin du conflit, de même que les problèmes des services de police pour maintenir l'ordre public. Le personnel de la Leitana Nehan Women's Development Agency a effectué deux travaux de recherche documentant l'impact des fusils ; il ressort de ces travaux que les femmes ont toujours peur, à cause de la présence des armes. D'après ces études, la plupart des armes ont été rendues, mais pas toutes, et les gens ont recours aux couteaux et aux haches, perpétuant le climat d'insécurité dans lequel les femmes vivent dans leurs communautés.

Lorsqu'elles occupent des postes de leadership dans les villages, notamment en tant que mères d'ex-combattants, de nombreuses femmes ont joué un rôle en encourageant la reddition des armes, pour faire avancer la paix et l'autonomie de Bougainville. Un travailleur des Nations unies a fait remarquer à quel point le rôle des femmes peut être important : « J'ai vu des femmes capables de désarmer un homme ou un voyou ivre, ou un groupe d'hommes dans cet état, alors qu'un policier ou un étranger auraient envenimé la situation ». ⁷⁷ Si cela est sans aucun doute vrai, les femmes qui s'aventurent à désarmer des hommes en pareilles situations le font à leurs risques et périls, et sans protection. Selon les femmes qui ont été interrogées, des initiatives officieuses sont prises par les femmes au niveau local pour soutenir les jeunes hommes qui ont combattu pendant la guerre, afin qu'ils se lancent dans des activités agricoles comme la culture de la vanille, du cacao et du cardamome et, dans certaines zones, dans l'exploitation de l'or.

Le processus de paix et ses volets désarmement

« Les femmes ne se sentent pas en sécurité, et c'est aussi parce que les armes continuent de circuler ; les hommes ont des amis qui possèdent des armes auxquelles ils ont accès ; ils se passent ces armes ; une arme peut causer beaucoup d'insécurité. La plupart des combattants ont déposé leurs armes, mais on sent qu'ils se disent 'en cas de besoin, nous savons où les trouver' » ⁷⁸

Les principales parties engagées étaient le Gouvernement national de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Gouvernement provincial intérimaire de Bougainville (BIPG) dirigé par le Gouverneur, le Bougainville People's Congress (BPC), l'Armée révolutionnaire de Bougainville (BRA) et la Force de Résistance de Bougainville (BRF).

En 1997, le Gouvernement néo-zélandais a facilité une conférence de paix des dirigeants qui a produit la Déclaration de Burnham du 5-18 juillet 1997. La Trêve de Burnham a été signée du 1 au 10 octobre 1997 ; elle instaurait un environnement pacifique pour d'autres négociations sur des mesures provisoires concrétisées dans l'Accord de Lincoln sur la Paix, la sécurité et le développement de Bougainville, signé le 23 janvier 1998 (S/1998/287) par le gouvernement national et les dirigeants de Bougainville, à l'exception de Francis Ona resté en marge du processus de paix. Le paragraphe 5 de l'Accord de Lincoln donnait aux Nations unies un rôle officiel dans le processus de paix qui a suivi. Près de 50 femmes de Bougainville ont assisté aux réunions de Lincoln et ont rédigé une déclaration annexe sur la paix, qui a été présentée à la cérémonie de signature et qui demandait une plus grande inclusion dans le processus de paix : « Nous les femmes, nous détenons les droits de garde de nos terres par héritage clanique. Nous réaffirmons avec insistance que les femmes dirigeantes doivent participer à toutes les étapes du processus politique pour décider de l'avenir de Bougainville ». Un observateur a déclaré : « Les femmes affichaient une force et une unité formidables. Elles ont été le fer de lance de l'union des bougainvilliens durant toutes les sessions exclusivement bougainvilliennes ». ⁷⁹

Le 30 avril 1998, l'Accord d'Arawa (S/1998/506) a été signé ; il comportait un cessez-le-feu permanent et irrévocable. L'équipe de surveillance de la paix (composée d'observateurs de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de Fiji et Vanuatu) a été rebaptisée Groupe de surveillance de la paix—Peace Monitoring Group (PMG) dans le cadre de l'accord d'Arawa, qui demandait également au Conseil de sécurité d'approuver le PMG et au Secrétaire général d'envoyer une mission d'observateurs à Bougainville.

Le Bureau politique des Nations unies à Bougainville (UNPOB) a été mis en place en août 1998 avec pour mandat (S/1998/507) : a) de travailler avec le PMG pour appuyer le processus de paix ; b) de mener des consultations sur tous les aspects du cessez-le-feu et toutes les violations dudit cessez-le-feu ; c) de promouvoir la sensibilisation du public et sa connaissance du processus de paix ; et d) d'aider dans d'autres domaines, comme convenu par les deux parties à l'Accord. L'UNPOB avait également pour mission de présider le Comité consultatif sur le processus de paix (PPCC) qui était chargé : a) de consulter les parties sur tous les aspects du cessez-le-feu ; b) d'assister le PMG pour suivre et résoudre les problèmes découlant de possibles violations des termes du cessez-le-feu ; c) de promouvoir la mise en œuvre de l'Accord de Lincoln ; d) de développer des plans détaillés pour le stockage des armes et pour le retrait des forces armées de Papouasie-Nouvelle-Guinée ; et e) de promouvoir la sensibilisation du public et sa connaissance du processus de paix. En mars 2000, l'Entente de Loloata (S/2000/265) a engagé les parties à un accord sur l'autonomie politique de la province de Bougainville, et un possible référendum sur l'indépendance et le désarmement de tous les groupes de milice.

En mai 2001, les dirigeants des BRF et de la BRA ont conclu un accord sur le dépôt des armes. Peu de temps après, ils ont rencontré les représentants du gouvernement de Papouasie-Nouvelle-Guinée et ont forgé un consensus qui a été alors intégré dans l'accord de paix.

Le 20 août 2001, l'Accord de paix global de Bougainville (S/2000/988) a été signé, Il comprend trois principaux volets concernant : a) l'autonomie ; b) un référendum qui doit se tenir entre 5 et 15 ans à compter de la date de l'accord ; et c) le plan d'élimination des armes. Les deux premiers éléments, l'autonomie et le référendum, nécessitaient des modifications de la constitution de la PNG. L'Accord de paix demandait au Conseil de sécurité d'accepter que le Bureau politique des Nations unies à Bougainville, fort de cinq membres, a) continue de surveiller et de faire des rapports sur la mise en oeuvre des dispositions dont il a été convenu, tel que stipulé dans l'Accord de cessez-le-feu ; et b) aide à l'application des dispositions relatives au dépôt des armes. Dans son discours à l'occasion de la signature de l'Accord de paix de Bougainville, Ruby Miringka, directrice de la Bougainville Community Integrated Development Agency, a mis en relief les aspirations des femmes à participer pleinement à la vie politique. Elle s'est beaucoup appesantie sur le besoin de consolidation de la paix et de développement à Bougainville, après le conflit.

Comme convenu par les parties, le programme d'élimination des armes lancé le 6 décembre 2001 comportait trois étapes :

Dans la **première étape**, les armes légères ont été remises aux commandants de factions locaux pour être stockées dans des conteneurs sécurisés, fournis par le PPCC. Les conteneurs étaient ensuite scellés par les représentants des UNPOB.

La **deuxième étape** commence par la remise des armes sous scellés aux commandants supérieurs de chaque faction, qui les mettent ensuite dans des conteneurs de sécurité dans plusieurs endroits centraux. Une fois les amendements apportés à la Constitution de la PNG au sujet de l'autonomie et du référendum, les armes devaient être transférées dans des conteneurs de sécurité munis de deux serrures, dont les clés sont détenues l'une par le commandant des ex-combattants et l'autre par l'UNPOB. La deuxième étape nécessitait également la mise en application des amendements constitutionnels ; cependant, avant que celui ne puisse se réaliser, l'UNPOB devait vérifier qu'un nombre suffisant d'armes avait été collecté et mis en sécurité. Alors seulement, les préparatifs de l'élection d'un gouvernement autonome pouvaient commencer.

La **troisième étape** décidait du sort final des armes. L'accord stipulait que les discussions concernant leur sort se déroulent dans l'intervalle de quatre mois et demi suivant l'entrée en vigueur de la législation sur l'autonomie.⁸⁰

Le 31 octobre 2001, le Conseil de sécurité a élargi le mandat de l'UNPOB (S/2001/1028) qui disposait, entre autres, que l'UNPOB préside le sous-comité PPCC sur le dépôt, vérifie le ramassage et le stockage des armes, détienne l'une des clés des systèmes de double clé des conteneurs de stockage d'armes, et certifie le respect en substance par les parties de la remise des armes, créant ainsi des conditions favorables à la tenue des premières élections pour un gouvernement autonome de Bougainville.

De fin 2001 jusqu'à début 2003, quelque 1 920 armes ont été collectées et mises en lieu sûr, parmi lesquelles 313 armes à haut calibre, 309 fusils de chasse, 244 reliques de la seconde guerre mondiale et 1 054 armes de fabrication artisanale. Cependant, l'absence de données de référence sur le nombre total d'armes à Bougainville rend difficile de mesurer la signification de ce nombre.⁸¹ En fin 2002, plusieurs conteneurs de la deuxième étape ont été ouverts par effraction et 110 armes à feu se sont ainsi retrouvées entre les mains d'ex-combattants.

Néanmoins, en juillet 2003, l'UNPOB a vérifié et certifié l'achèvement de la deuxième étape du Plan d'élimination des armes, déclenchant de ce fait le processus constitutionnel qui rend pleinement opérationnels l'Amendement constitutionnel et la loi organique sur la consolidation de la paix à Bougainville.

Le 17 décembre 2003, le Comité consultatif sur le processus de paix a confirmé la décision prise à l'Île Nissan sur le sort final de toutes les armes confinées. Avant la fin de la dernière semaine d'avril 2004, la MONUB⁸² a signalé au Conseil de sécurité que plus de 80 pour cent des armes à Bougainville (1 588 armes) avaient été détruites et que cinq districts sur 10 avaient achevé le programme d'élimination des armes.⁸³

Le processus et programme de désarmement offert par le Fonds d'affectation spéciale des ex-combattants de Bougainville (BETA)

« Le BETA a fait la différence entre le néant et l'espoir. Il a été mal utilisé, j'ai également entendu parler de mecs qui collectent l'argent et dépensent tout en bière, ou qui vendent le matériel. Oui, il y a bien eu des cas de mauvais usage, mais il y a aussi quelques exemples où l'argent a servi de capital de départ ; on pouvait voir des affaires qui se développaient, des gens qui participaient aux cours de formation, les hommes apprenaient comment s'organiser. La semaine dernière, au cours d'une cérémonie, j'ai présenté des certificats à des personnes qui avaient réussi à des cours de comptabilité, de gestion d'entreprise, de formation technique. Le BETA a servi de tremplin et de base. S'il y a eu des exemples de mauvais usage, on peut aussi citer de bons exemples, parmi lesquels un magasin de commerce, des poissonneries, et cetera. Je connais l'histoire de réussite d'un travailleur routier : il a obtenu des camions et des bulldozers ainsi que des contrats de construction. Avant, il travaillait à la mine, ensuite il est devenu combattant et maintenant, il a réussi son intégration dans un emploi civil ».⁸⁴

Ambassadeur Sinclair, Directeur de l'UNPOB

La mission d'évaluation de l'UNIFEM à Bougainville a confirmé les déclarations ci-dessus du chef de mission des Nations unies—le Fonds d'affectation spéciale des ex-combattants de Bougainville (fonds BETA) a été déterminant. Cependant, l'Ambassadeur Sinclair est également correct lorsqu'il identifie les bénéficiaires du BETA comme des « mecs ». Au terme du projet, le coordonnateur du BETA a indiqué que les

veuves et les enfants formaient 9 pour cent des demandeurs. Il est important de noter que les bénéficiaires du Fonds étaient des groupes plutôt que des particuliers, et que ces 9 pour cent étaient en grande partie des femmes qui avaient signé un formulaire de demande. Il n'y a pas un seul exemple où les femmes ont été les principales bénéficiaires d'un projet. Une femme a résumé la situation à l'UNIFEM en ces termes : « Le BETA pour certains, le pire pour d'autres ».

A l'issue des pourparlers qui se sont déroulés à Townsville, en Australie, le BETA a approuvé 2 734 demandes pour des projets d'assistance à la réinsertion des combattants, d'un coût total de 5 millions de dollars australiens (2,44 millions de USD), financé par le gouvernement australien. Des groupes d'au moins trois combattants pouvaient postuler s'ils appartenaient à une zone qui avait atteint la première étape du processus d'élimination des armes, et la proposition devait être signée par cinq autres membres de la communauté. Un Panel de 12 Eminents bougainvilliens, qui devait comprendre au moins une femme, et en fait en comprenait deux (Francisca Semoso et Laura Ampa), a approuvé de l'aide allant jusqu'à 50 000 PGK (12 500 USD), qui a été bien vite rajustée à 25 000 PGK au maximum. Le montant moyen accordé était d'environ 4 000 PGK (ou 1 160 USD) et le coordonnateur du projet a expliqué que « Il y a eu beaucoup de problèmes parce que les gens espéraient obtenir le maximum ».⁸⁵

Le BETA soutenait des projets qui apporteraient « de la formation pour le développement des aptitudes et des connaissances, le développement d'entreprises viables ou le renforcement d'entreprises existantes, et la réparation, l'entretien ou la construction d'infrastructure et d'aménagements communautaires ».⁸⁶ Le BETA a financé des magasins, des quincailleries, des articles de commerce, des aliments de bétail, des projets agricoles, des friperies, des magasins de vélos, des porcheries, des fermes avicoles, du bétail, des élevages de papillons, 12 projets pédagogiques, des frais de scolarité dans des écoles de commerce et dans des lycées, de nombreuses scies à chaîne, des séchoirs de cacao, des services de tonte de gazon, des ateliers, des menuiseries, des rizeries, des pêcheries (20 bateaux et des moteurs), du matériel de pêche, du matériel de soudure, 21 services de réparation de pneus, des compresseurs et du matériel d'adduction d'eau et de construction.⁸⁷

Comme l'a indiqué l'Ambassadeur Sinclair, il y a eu de mauvais usages et du gaspillage, ce qu'ont du reste confirmé les entretiens menés par l'UNIFEM. Une femme a déclaré : « Les commandants ont encouragé les gens à postuler pour le BETA, et il s'est alors produit des choses de ce genre : un commandant est entré dans un lieu pour prendre une bière et a dit à la personne à laquelle il a volé cette bière « remplis ceci et je te ferai obtenir un projet ». Une autre femme a relayé l'histoire suivante : « Un commandant a approuvé cinq projets et a gardé les produits pour lui-même. Les villageois ne se plaignaient pas, pas plus qu'ils n'allaient le trouver, parce qu'il était armé. Lorsqu'ils ont appris qu'il avait vendu la dernière arme qui lui restait, ils ont réduit en cendres sa maison et son magasin ». Une autre encore a déclaré : « Ce qui est terrible, c'est que nous avons à présent un conflit d'intérêt entre les victimes. Les victimes n'ont pas reçu d'indemnisation, ni bénéficié de services ; parfois, elles n'étaient pas incluses dans le programme, puisque les ex-combattants le considéraient comme une prime qui, sans la formation ou le counseling sur le traumatisme, est souvent perdue. Un ex-combattant a

fait une demande au nom d'un groupe et s'est approprié le matériel, abusant fondamentalement du processus. Il ne s'agit pas là d'un cas isolé. Une autre femme encore s'est plainte de ce que « jusqu'ici, il n'y a eu absolument aucun contrôle du fonds BETA, les ex-combattants vendent les produits et s'enivrent, ils ne sont plus eux-mêmes, ils ont été fortement traumatisés. Nous leur disons 'N'oubliez pas pourquoi vous vous êtes battus' en faisant allusion au fait qu'ils n'ont pas une vie meilleure, bien que l'objet principal de leurs doléances, la mine, ait été fermée. Mais il est difficile pour les gens d'être indépendants lorsque leur identité et leur estime de soi sont si mal en point ». Une autre femme a déclaré : « Le PPCC a mercantilisé le processus, et de nombreuses personnes qui ne sont pas des ex-combattants et qui n'ont donc pas combattu pendant la guerre ont été engagées dans le processus ». Cependant, une femme était disposée à dire du bien du BETA : « Certaines veuves ont bel et bien bénéficié du Fonds BETA. Je connais cinq femmes qui ont été financées, pour des projets de friperie, de commerce, de porcherie et de ferme avicole. Elles ont reçu entre 3 000 et 5 000 Kina (870-1450 USD) ».

Le personnel régional du BETA et le PMG s'activaient dans de nombreuses autres zones à Bougainville. Ils sortaient souvent pour avoir des nouvelles, parler aux gens et diffuser un bulletin d'information (*Nuis Bilong Pius*), imprimé en pisin et en anglais. Ils se servaient également de Radio Bougainville pour faire passer des messages sur le Fonds BETA. Malgré ces efforts de sensibilisation et de diffusion de l'information entrepris par le personnel du BETA, le PMG et les Nations unies, il y avait encore de la confusion sur le processus lui-même. La date limite de réception des demandes a été fixée au 24 décembre 2002. La première réunion d'approbation des projets a eu lieu le 1er février 2003 et a approuvé 25 projets de chaque côté, ou 50 de chaque district. Les réunions suivantes ont eu lieu en mars, en avril, et la dernière en juin, où 175 demandes ont été examinées. En avril, quand le premier lot de projets a commencé à sortir, le Coordonnateur du BETA a déclaré qu'un nombre important d'autres demandes, environ 1 500 à 2 000, a afflué au Bureau du BETA, parce que les gens commençaient à voir ce dont ils pouvaient bénéficier. Ces demandes s'ajoutaient à celles déjà reçues, et qui remplissaient onze meubles-classeurs.

En 2002, les donateurs ont commencé à se douter que le processus de désarmement était à présent si lucratif et rassurant qu'il en était presque devenu un frein au désarmement lui-même. Ils ont fait savoir au personnel local des Nations unies et du projet que, si l'on voulait de nouveaux financements, il fallait que les ex-combattants comprennent que le processus n'était pas à durée indéterminée—les fonds consacrés aux cérémonies, aux véhicules et aux coûts de transport élevés associés aux efforts de sensibilisation ou à la collecte d'armes isolées, étaient considérés comme trop élevés. En juin 2002, une réunion convoquée par les Nations unies a rassemblé des dirigeants de tous les niveaux du processus d'élimination des armes à Buka, pour que des discussions complètes et franches puissent avoir lieu. Les participants ont convenu de nouvelles procédures pour cibler plus soigneusement le financement et pour renforcer la communication entre les différents niveaux. Les ex-combattants se sont mis d'accord sur l'ordre et le calendrier futurs de l'exécution du plan d'élimination ainsi que des dates probables de retrait du PMG et de la MONUB. En retour, les donateurs ont reconfirmé leur soutien pour le processus de paix et de désarmement à Bougainville. A l'issue de la

réunion, le chef de la mission des Nations unies a annoncé le démarrage immédiat d'un programme intensif de sensibilisation au processus de paix, d'une durée d'un mois et demi, dans l'ensemble des districts de Bougainville. Les dirigeants de l'Eglise et les groupes de femmes ont soutenu cette dernière initiative, encourageant fortement les ex-combattants à rendre tout fusil qu'ils détiennent encore et soulignant l'importance de l'engagement continu de la Force de défense de Me'ekamui dans le processus.

Dans leur étude sur le processus de désarmement, Phillip Alpers et Conner Twyford font remarquer ceci : « De nombreuses sources pensaient que les ex-combattants s'étaient bâti une position très intéressante dans le processus d'élimination des armes, et que c'était précisément cela qui constituait maintenant une entrave au désarmement et en fait, au processus de relance. Avec autant d'énergie consacrée à l'élimination des armes, le mécontentement risquait fort de gagner la communauté tout entière, étant donné que les autres besoins n'étaient pas satisfaits ou l'étaient plus lentement que prévu.

De nombreuses personnes engagées dans le processus de paix et de désarmement avaient le sentiment qu'il était important d'essayer de mettre en place des retombées économiques du processus de désarmement spécifiques aux districts, plutôt que de se focaliser sur chaque ex-combattant ou des groupes d'ex-combattants. Les programmes visant la réinsertion sociale des ex-combattants devaient prendre en compte ce facteur ».⁸⁸

La centralité de la définition de l'ex-combattant est démontrée dans le cas de Bougainville, où 15 000 personnes se sont déclarées ex-combattants, alors que la plus forte estimation du nombre réel de combattants s'arrête à 5 000. Ce problème est en partie attribué au processus même qui exigeait que chaque groupe de huit candidats à un projet comprenne au moins trois ex-combattants, avec plus de chance de réussite pour les projets bénéficiant aux plus grands groupes. Le processus nécessitait également que les délégués de la BRA ou des BRF entérinent la demande, et les chefs de faction ont été chargés de négocier avec le Conseil des sages/ Conseil des chefs local, ce qui, comme l'ont souligné certaines femmes, a intensifié la compétition entre les structures de leadership traditionnelles et celles qui ont été créées par la guerre. Avec la pléthore de vrais et faux ex-combattants à satisfaire, il n'est guère étonnant que le processus ait oublié les veuves, les personnes à charge et les enfants, d'une manière plus générale.

D'autres problèmes imputés au fonds incluent le vol des armes dans les conteneurs, qui se produisait fréquemment à causes des doléances concernant la répartition des fonds. Le premier vol d'armes a eu lieu à Bana, en août 2002, à la suite de rumeurs faisant état de tentative d'invasion par les Me'ekamui ; cependant, la deuxième a eu lieu à Connwa, à peu près au moment où les BRF ont reçu 1,2 million de PNK. Selon des sources de l'UNIFEM, d'autres vols d'armes dans les conteneurs ont eu lieu parce que les gens étaient en colère à propos des paiements du BETA, une malheureuse conséquence du fait que le processus de désarmement était lié à une certaine somme d'argent, et Bougainville n'est pas le premier exemple de cette erreur. « De nombreux projets n'ont pas été financés, ce qui a provoqué des problèmes et amené les gens à penser qu'ils avaient le droit de reprendre leurs armes ».

Parallèlement au lien établi entre le processus de désarmement et l'autonomie de Bougainville, le Fonds BETA était l'incitation clé au désarmement. A ce titre, il représentait beaucoup plus qu'un simple projet de développement et nécessitait de l'expertise qui n'était pas toujours disponible. Le coordonnateur du projet australien était quelqu'un de dévoué et de travailleur ; toutefois, il n'avait pas d'expérience préalable dans ce domaine technique ; il se trouvait à Bougainville en tant que constructeur et, à ce titre, il a été associé à la construction de 160 salles de classe pour le Projet de relèvement provincial de Bougainville. Grâce à ces activités, il a certainement eu un aperçu de la situation générale du pays, mais n'était pas forcément préparé aux complexités de l'effort de DDR.

Conclusion

Si personne ne se proclame vainqueur de la guerre à Bougainville, les femmes en sont certainement les perdantes. Elles ont perdu des êtres qu'elles aimaient, leur santé, leurs moyens d'existence et leurs terres ; en outre, leurs pouvoirs de décision ainsi que leur statut de propriétaires foncières ont subi d'importantes attaques. Les femmes ont payé un lourd tribut à la guerre, forgé les conditions pour la paix et observé le processus de paix de l'extérieur, assistant au gaspillage ou au détournement d'une grande partie des fonds apportés en toute bonne foi par les donateurs, sans qu'il ne soit fait grand cas de leur travail potentiel ou réel en tant que dirigeantes ou éducatrices de la paix. Aujourd'hui, il ne fait pas bon vivre à Bougainville pour une femme, comme l'a confirmé le représentant principal des Nations unies lors de la visite de l'UNIFEM, en ces termes : « la phallocratie a pris le dessus ».

La visite de l'UNIFEM a confirmé que, lorsque les processus d'élimination des armes restent strictement au mains des ex-combattants, la démobilisation des groupes armés est plus longue et les communautés civiles sont privées de la possibilité et du droit de participer à la reconstruction de leur société déchirée par la guerre, à des phases cruciales de la paix. La visite a également confirmé la pertinence de la mise en application du paragraphe 13 de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité qui met en relief l'importance de tenir compte des besoins différents des hommes et des femmes ex-combattants, ce qui, dans le cas de Bougainville, est moins pertinent que la dernière partie du paragraphe qui inclut aussi la nécessité de « prendre en compte les besoins des personnes à leur charge ».

Le fait que les femmes n'aient pratiquement pas bénéficié des ressources et de la formation censées aider Bougainville à s'adapter aux conditions d'après-guerre permet d'expliquer certaines des difficultés réelles rencontrées par les communautés qui sont confrontées à la tâche de réinsérer à Bougainville des ex-combattants traumatisés et militarisés.

5. instructions permanentes d'opération en matière de genre et DDR⁸⁹

Négociation du processus DDR: promotion de la participation politique des femmes

Les organisations et réseaux de femmes jouent un rôle important dans le processus de paix, mais perdent souvent du terrain politique pendant ou après les négociations de paix. Malgré leur engagement actif à tous les niveaux du conflit, les femmes n'accèdent pas toujours à des postes de leadership politique, au moment où commence le processus de reconstruction après conflit. Etant donné que les processus DDR sont généralement conçus autour de la table des négociations, les agents des Nations unies chargés de la facilitation ou de l'accélération des processus de paix doivent faire de sorte à favoriser la participation des représentantes des femmes, et à leur expliquer le rôle du DDR ; ils doivent également encourager leur participation à la phase de planification. Cette démarche permettra d'informer et d'intégrer aux accords de paix, ainsi qu'aux plans DDR connexes, les femmes et les jeunes filles ex-combattantes ainsi que les femmes qui servent d'auxiliaires aux groupes et forces armés, mais aussi, leurs épouses et les personnes à leur charge, et les membres de la communauté d'accueil.

- ✓ Les mandats des facilitateurs, des SRSG et des hauts fonctionnaires des Nations unies soutenant le processus de paix, ainsi que les résolutions du Conseil de sécurité qui en découlent, doivent comporter des références spécifiques aux femmes et aux filles combattantes, aux auxiliaires et aux personnes à charge.
- ✓ Les facilitateurs des processus de paix ainsi que les SRSG et les envoyés doivent être informés des normes minimums internationalement reconnues qui exigent qu'au moins 30 % des participants aux forums démocratiques de prise de décision soient des femmes. A cet égard, la participation de femmes combattantes, vétérans, et celle d'autres femmes de la communauté qui contribuent au processus de paix et connaissent bien les besoins de ces dernières, doit être encouragée, afin que leurs préoccupations soient dûment représentées et soulevées au cours des négociations.
- ✓ Les Nations unies doivent s'engager à mettre sur pied un groupe de spécialistes en genre et DDR, prêt à être déployé en cas d'urgence, en adoptant à cette fin une stratégie qui allie recrutement et formation.
- ✓ Les dirigeantes (au niveau local et national) chargées de fournir de l'assistance pour la réinsertion civile des femmes combattantes, auxiliaires et personnes à charge, sont des intervenantes clés du processus de paix et doivent être mobilisées comme participantes. Les appareils gouvernementaux ou ministères ayant pour mandat la promotion des femmes doivent être inclus dans les négociations ainsi que dans le processus de décision chaque fois qu'il est possible.

- ✓ Pour faciliter leur participation, une évaluation des risques doit être effectuée et une protection appropriée apportée à ces femmes, qui peuvent se retrouver en situation de danger du fait de leur rôle public dans le cadre de ce processus de paix.
- ✓ Les renseignements concernant le programme et processus DDR doivent être disponibles pour n'importe quel organe annexe ou sous-comité mis en place pour faciliter l'intégration et la contribution de parties non concernées et d'Ong au processus de paix.
- ✓ La libération des femmes et des enfants victimes d'enlèvement, notamment des filles, enrôlés par un groupe armé, doit être l'une des conditions de l'accord de paix.
- ✓ La représentation des femmes au sein de structures établies pour gérer les processus de DDR, telles que les commissions DDR nationales, doit être stipulée dans l'accord de paix.

Planification du processus DDR : la phase d'évaluation

Les planificateurs doivent avoir une bonne compréhension du contexte juridique, politique, économique et social du programme DDR, ainsi que de ses conséquences différentes sur les femmes, les hommes, les jeunes filles et les garçons, dans les groupes armés tout comme dans les communautés d'accueil. Les planificateurs doivent également comprendre les besoins différents des femmes, des hommes, des jeunes filles et des garçons combattants, et des auxiliaires, épouses et personnes à charge de combattants. Les planificateurs de programmes doivent tenir compte du fait que les femmes et les jeunes filles peuvent avoir des besoins très différents dans la période qui suit le conflit, et que certaines pourraient souhaiter faire des choix différents de ceux des hommes auxquels elles étaient associées. Certaines voudraient peut-être retourner dans leurs régions d'origine, tandis que d'autres choisiraient de suivre leurs partenaires masculins ailleurs, y compris au-delà des frontières nationales. Certaines femmes ou jeunes filles sont parfois abandonnées par les soldats qui quittent les lieux. D'autres encore peuvent choisir de rester dans un nouvel endroit et de laisser leurs partenaires retourner dans leurs foyers.

- ✓ L'expertise en matière de genre doit être considérée comme un élément essentiel des missions d'évaluation effectuées par les Nations unies, en particulier par les équipes dotées de mandats DDR ; en outre, l'analyse et l'information sexospécifiques doivent transparaître dans les rapports établis.
- ✓ Le nombre et le pourcentage de femmes et de filles présentes au sein des forces et groupes armés, ainsi que leur grade et les rôles qui leur sont assignés, doivent être vérifiés. Celles qui ne sont pas employées aux combats occupent, entre autres, des fonctions auxiliaires en tant que cuisinières, espionnes, messagères, femmes de soldats, esclaves sexuelles, etc.

- ✓ Au moment de la planification, il faut exploiter les preuves récoltées au cours de la mission d'évaluation, concernant la prévalence dans les groupes militaires et armés de femmes, d'hommes, de garçons ou de filles qui ont été enlevés, ont rejoint les combattants par manque de protection, ont été victimes d'un trafic, d'un mariage forcé et/ou utilisés comme esclaves sexuels. Les services requis pour chaque groupe sont très différents.
- ✓ L'équipe d'évaluation doit identifier les capacités locales des organisations travaillant déjà sur les questions liées au DDR, ainsi que leurs principaux enseignements.
- ✓ Outre ces forums communautaires d'édification de la paix, les organisations féminines doivent être régulièrement consultées à propos des missions d'évaluation, car celles-ci constituent souvent une précieuse source de renseignements pour les planificateurs et les spécialistes de l'information publique, en ce qui concerne, par exemple, la manière dont la communauté perçoit les dangers posés par les armes illicites, les comportements à l'égard de divers types d'armes, la localisation de caches d'armes, et d'autres problèmes tels que le commerce d'armes transfrontalier. Les organisations féminines peuvent également constituer une référence locale, à propos de la question des ex-combattantes, des femmes et des jeunes filles associées aux groupes belligérants, de retour au bercail.
- ✓ Des femmes interprètes maîtrisant la terminologie et les concepts employés doivent être recrutées et formées par les équipes d'évaluation, afin de faciliter les entrevues avec les femmes et les jeunes filles associées aux combattants.
- ✓ L'équipe d'évaluation doit identifier les différentes réactions relatives à l'option offerte aux ex-combattantes de rejoindre les armées de paix, ainsi que d'autres institutions de sécurité telles que les services secrets, la police des frontières, la douane, le service d'immigration et d'autres services chargés de l'application de la loi.
- ✓ Une évaluation continue doit être menée au sujet des comportements locaux envers les combattantes, les auxiliaires et les personnes à charge de retour dans leurs foyers, afin d'anticiper sur les obstacles à la réintégration et de mieux préparer la communauté ainsi que ces personnes qui retournent chez elles. Les perceptions des enfants de femmes et de filles combattantes, des auxiliaires et des personnes à charge doivent également être évaluées.
- ✓ Si l'équipe d'évaluation est chargée d'identifier les sites de cantonnement, elle doit faire en sorte que ceux-ci comportent des infrastructures séparées pour les femmes et les hommes, les filles et les garçons. Les installations sanitaires doivent être conçues de sorte à préserver l'intimité de chacun, conformément aux normes culturelles établies ; de même l'eau, ainsi que des produits sanitaires doivent être disponibles, pour satisfaire aux besoins hygiéniques des femmes et des jeunes filles.
- ✓ Il faut pourvoir aux besoins sanitaires spécifiques des femmes, y compris aux soins gynécologiques.

- ✓ Au moment de planifier les modalités de transport des personnes associées aux groupes et forces armés vers leurs sites de cantonnement ou leurs communautés, il faut préparer un budget suffisant, afin de permettre aux femmes et aux filles d'être conduites dans des véhicules séparés de ceux des hommes et des garçons, lorsque se posent des questions de sécurité personnelle.
- ✓ Le rapport ainsi que les recommandations de l'équipe d'évaluation relatives aux besoins budgétaires et en personnel pour le processus DDR, doit inclure un personnel international et local spécialisé, comprenant des expertes en matière de DDR, des traductrices et des femmes agents de terrain, pour les centres d'accueil et les sites de cantonnement ; les combattantes pourront ainsi leur livrer leurs récits en toute sécurité.

Planification du processus DDR : Mandats, étendue, dispositions institutionnelles

Les processus DDR étaient habituellement centrés sur les hommes combattants adultes, bien portants ; ils n'accordaient guère d'attention aux besoins des femmes et des enfants appartenant aux groupes ou forces armés⁹⁰, ou encore aux femmes des combattants et aux personnes à leur charge, ainsi qu'aux personnes handicapées (mentalement et/ou physiquement) à la suite des conflits. Une approche strictement basée sur le principe « un homme, une arme » de l'admissibilité au programme DDR, ou encore des tests d'admissibilité basés sur le bon maniement des armes, pourraient exclure un grand nombre de femmes et de filles, dont la plupart occupent davantage des fonctions d'auxiliaires que de combattantes. La définition étroite des critères d'admissibilité au statut de « combattant » a souvent été justifiée par les contraintes budgétaires ; cela signifie également que les programmes DDR ont souvent négligé ou n'ont pas dûment satisfait les besoins d'un grand nombre de personnes qui participent et sont associés aux groupes et forces armés. En négligeant ceux qui ne rentrent pas dans la catégorie des « combattants de sexe masculin, physiquement apte », les activités de DDR non seulement perdent de leur efficacité, mais risquent également de renforcer les disparités entre les sexes au niveau des communautés et aussi, d'exacerber les difficultés économiques des femmes et des jeunes filles faisant partie des groupes armés et des forces armées, dont certaines souffrent probablement de traumatismes non traités et d'affaiblissement physique, à la suite de violences subies lors du conflit.

De telles conditions favorisent le rengagement dans les groupes et forces armés ; en outre, combinées à la présence d'armes légères, elles risquent de compromettre le potentiel d'édification de paix des processus DDR.

- ✓ En apportant de l'assistance au Secrétaire Général dans la préparation d'un concept d'opération de mission de paix à soumettre au Conseil de sécurité pour examen, le DOMP devra refléter les recommandations de l'équipe d'évaluation et présenter un discours favorable à un processus DDR soucieux d'équité entre les sexes, en

conformité avec la résolution 1325 (2000) du Conseil de Sécurité. En particulier, la définition des bénéficiaires du programme ne devrait pas être réduite aux combattants armés, mais plutôt, devrait inclure tous ceux qui remplissent des fonctions auxiliaires essentielles pour l'entretien et la cohésion des forces armées.

- ✓ La définition des personnes à charge doit refléter l'hétérogénéité et la complexité de la situation de conflit, dans laquelle les femmes et les jeunes filles à charge peuvent ne pas être les épouses légitimes des ex-combattants. Lorsqu'un ex-combattant et une femme ou jeune fille vivent maritalement selon les conceptions et pratiques locales, la femme ou jeune fille concernée devrait pouvoir bénéficier de l'assistance fournie par le programme DDR. Les personnes à charge d'un ex-combattant devraient inclure toute personne vivant dans le foyer de ce dernier ou placée sous sa charge. Il peut s'agir, par exemple, d'autres épouses, d'enfants, de parents ou de frères et sœurs, et aussi de membres de la famille élargie.

- ✓ Lorsque le Conseil de sécurité établit une opération de maintien de la paix assortie de mandat DDR, les composantes qui assureront l'égalité entre les sexes devront bénéficier d'un financement adéquat, à travers le budget établi des opérations de maintien de la paix des Nations unies, et non à travers des contributions volontaires uniquement. Dès le départ, des fonds doivent être prévus pour prendre en charge des spécialistes en genre et une expertise dans ce domaine, qui vont éclairer la planification et l'exécution de programmes spécialisés pourvoyant aux besoins des femmes combattantes, auxiliaires et personnes à charge.

- ✓ Les représentants des Nations-Unies doivent faciliter l'assistance financière aux composantes genre des processus DDR, en particulier lorsque ce sont les gouvernements qui ont la responsabilité première du désarmement.

- ✓ Lorsque les gouvernements ont la responsabilité du désarmement des ex-combattants, les représentants des Nations unies doivent encourager les commissions nationales de DDR à travailler en étroite collaboration avec les appareils gouvernementaux et ministères chargés des femmes, ainsi que les réseaux féminins de consolidation de la paix.

- ✓ Dans le cadre de leur collaboration avec les organisations régionales et multilatérales, les représentants du DOMP doivent encourager l'intégration de l'approche genre dans toutes les actions de démobilisation et de réinsertion conduites ou soutenues par le département, en invitant tous les partenaires, tels que les pays-clients, les bailleurs de fonds et autres parties prenantes, à consacrer des ressources humaines et économiques à l'intégration du genre dans toutes les phases du DDR.

- ✓ Les programmes de formation habituellement dispensés dans le cadre des opérations multidimensionnelles de maintien de la paix doivent inclure une composante genre et DDR. Il est nécessaire de renforcer les qualifications techniques des dirigeants en matière de genre, plus particulièrement de genre et DDR. Les Nations unies, les pays donateurs et les pays fournisseurs de contingents doivent être encouragés à inclure davantage les femmes et les questions liées au

genre dans tous les exercices de formation et toutes les lignes de conduite apportées aux troupes, aux experts techniques et à tous le personnel de haut niveau, en particulier aux représentants spéciaux du Secrétaire général. Des mécanismes de reddition de compte doivent être mis en place et appliqués, afin de s'assurer que le personnel est bien engagé dans la promotion de l'égalité entre les sexes.

- ✓ Les pays fournisseurs de contingents doivent être encouragés à déployer rapidement des femmes dans les opérations de maintien de la paix et dans les processus DDR, et appuyés dans ce sens. De meilleures opportunités d'emploi et de formation doivent être offertes aux femmes au sein des armées qui fournissent des contingents, y compris l'utilisation de modules et de formations existants mais aussi, le développement de nouveaux modules et programmes de formation, au besoin.
- ✓ Le DOMP doit continuer à travailler en étroite collaboration avec les autres agences, fonds et programmes des Nations unies, en consultant et incluant en particulier dans les processus de planification, dans les missions intégrées et les exercices de formation, des organismes dotés d'expérience et d'expertise en ce qui concerne les questions de genre et DDR, notamment : l'UNICEF, l'UNIFEM, le FNUAP, le PNUD, le HCR et la DDA.

Planification du processus DDR: avantages et mesures incitatives

Au nombre des avantages figurent un ou plusieurs des éléments suivants : ressources financières, ressources matérielles et formation de base. L'objectif global doit être de s'assurer que la répartition de ces avantages permet aux femmes et aux jeunes filles d'avoir les mêmes choix économiques que les hommes et les garçons. La conception de l'ensemble de ces avantages requiert une bonne compréhension des droits des femmes (par exemple le droit de propriété) et des attitudes sociales relatives à l'accès des femmes et des jeunes filles aux ressources économiques. Munis de ces connaissances, les planificateurs pourront concevoir l'ensemble d'avantages, en faisant en sorte que les femmes et les jeunes filles puissent garder le contrôle sur ces avantages, en particulier les programmes de réinsertion financière, une fois qu'elles auront quitté le site de cantonnement. Par exemple, il pourrait s'avérer inconvenant d'accorder à une femme un lopin de terre, en vertu de ces avantages, dans un pays où les femmes ne peuvent pas légalement posséder des terres. Alors que les planificateurs du DDR ont supposé que les avantages financiers accordés aux hommes ex-combattants seraient utilisés pour le bien-être de la famille, l'expérience sur le terrain montre qu'une fois démobilisés, ils vont parfois dilapider cet argent, au lieu de le partager équitablement. Tant que les hommes ex-combattants ne seront pas considérés comme des membres d'une communauté plus large, c'est-à-dire d'une cellule familiale, plutôt que comme des éléments individuels, il ne pourra y avoir de réinsertion durable.

- ✓ Les planificateurs doivent faire très attention à la budgétisation : la réintégration est le processus le plus coûteux et le plus long du DDR et donc requiert la plus importante part de ressources.
- ✓ La planification de la phase de démobilisation doit offrir aux femmes et aux filles, ainsi qu'aux hommes et aux garçons, des avantages fondamentaux équitables, y compris l'accès à la terre et aux outils.
- ✓ La planification doit inclure une évaluation du marché du travail qui permettra de compiler des renseignements sur les divers débouchés et options d'emploi qui pourraient s'offrir aux hommes et aux femmes démobilisés. Cette analyse doit être effectuée le plus tôt possible, afin que les programmes de formation soient disponibles à la demande des ex-combattants ; elle doit aussi refléter une bonne compréhension des normes sexospécifiques locales ainsi que des normes relatives au type de travail qui convient pour chacun des sexes, de même que les changements qui ont pu survenir dans les rôles assignés à chacun des sexes, au cours du conflit. Les possibilités d'indépendance économique pour les femmes et les jeunes filles, ainsi que les inconvénients auxquels elles peuvent être confrontées lorsqu'elles investissent des secteurs d'emploi auparavant réservés aux hommes, doivent être examinés.
- ✓ Si des fonds sont déboursés dans le cadre du programme de démobilisation, les besoins de financement et les habitudes de dépenses différents des femmes et des jeunes filles doivent être pris en compte (par exemple, préfèrent-elles recevoir d'importantes sommes d'argent ou des paiements mensuels ? Le mode de paiement choisi les expose-t-il à un risque supplémentaire ?)
- ✓ Il faut songer à discuter en privé, avec les femmes et les jeunes filles concernées, de l'enveloppe financière de démobilisation et payer celle-ci à l'insu des hommes membres de la famille ; la discrétion doit être de mise, pour ne pas éveiller de soupçons ou d'éventuelles réactions hostiles et violentes.
- ✓ Les formes traditionnelles de gestion financière pratiquées par ces femmes doivent être reconnues et encouragées (par exemple, les systèmes de prêt et de crédit par rotation) ; de même, l'accès aux banques et la possibilité d'ouvrir un compte bancaire pour y garder de l'argent doivent être facilités.
- ✓ Les programmes d'éducation et de formation doivent correspondre aux besoins et aux souhaits des femmes et des jeunes filles, et doivent débiter le plus tôt possible au cours de la phase de démobilisation. En effet, l'expérience montre que ces dernières ont tendance à être submergées par les responsabilités domestiques et peuvent perdre de leur mobilité une fois qu'elles regagnent leurs foyers, ce qui les rend moins à même d'assister aux formations.
- ✓ Dans de nombreux pays à faible revenu, les femmes et les jeunes filles ont un niveau d'éducation plus faible et possèdent des qualifications pour des emplois moins rémunérateurs que ceux des hommes. La formation dispensée doit prendre

en compte ce facteur, en fournissant des ressources supplémentaires qui permettront de doter ces femmes de qualifications les prédisposant à des emplois plus rémunérateurs.

- ✓ Les fils et les filles des ex-combattants et de leurs veuves doivent avoir les mêmes possibilités de s'instruire.
- ✓ L'épouse ou d'autres femmes membres de la famille de l'ex-combattant doivent être témoins de la signature d'un accord sur le mode de paiement de l'argent de ce dernier. Ainsi, ces ressources pourront être effectivement transmises à la famille et de là, à la communauté tout entière.
- ✓ Les communautés d'accueil doivent être informées de l'objectif et du mode d'utilisation des enveloppes de réinsertion, ainsi que de leurs potentielles retombées sur elles. On ne saurait assumer que les avantages du DDR enrichiront automatiquement la communauté concernée ; ils peuvent même, en réalité, être sources de ressentiment et de violence. Il faut faire l'effort d'inclure les communautés au moment de fixer les enveloppes destinées au développement, afin que l'accès des ex-combattants à ces ressources puisse être influencé et contrôlé par la communauté dans laquelle ils vont se réinsérer.

Rassemblement et cantonnement

Les ex-combattantes sont moins susceptibles de se présenter pour les programmes de démobilisation que les hommes, ceci pour diverses raisons : le nombre des femmes combattantes, auxiliaires ou personnes à charge n'a pas été proprement évalué au cours de la phase d'évaluation, d'où leur non prise en compte dans ces programmes ; dans la plupart des contextes de maintien de la paix, les femmes n'ont guère accès aux sources d'information telles que les radios, et souffrent plus de l'analphabétisme que les hommes ; les femmes sont stigmatisées en temps de paix, pour avoir été associées à un groupe armé ; probablement le sentiment, ou le fait, qu'il faut une arme en échange de la participation au programme DDR. Il faut faire des efforts pour s'assurer que l'information relative au programme DDR parvient aux femmes et aux jeunes filles participant et associées aux groupes et forces armés, et que cette information est bien comprise par celles-ci.

- ✓ Les hommes et les femmes ex-combattants doivent être également ciblés par des renseignements clairs sur leur admissibilité à participer aux programmes DDR, y compris sur les avantages qui leur sont offerts et le moyen d'en bénéficier. Parallèlement, des sessions d'information et de sensibilisation doivent être organisées à l'intention des communautés concernées, en particulier des groupes de femmes, afin de les aider à mieux comprendre le programme DDR et ce qu'ils peut leur apporter.
- ✓ La géographie des sites de cantonnement doit être re-conçue pour mieux tenir compte des besoins humanitaires et sécuritaires des femmes et des jeunes filles

(patrouilles régulières, clôtures etc.) Ces sites doivent être adaptés aux sexes et âges différents des ex-combattants. Si l'on veut que les femmes et les jeunes filles profitent des possibilités de formation et d'éducation, les dispositions relatives à la garde des enfants ne doivent pas être considérées comme optionnelles ou non indispensables.

- ✓ Pour que les femmes et les jeunes filles se sentent à l'aise dans les processus DDR, et pour éviter qu'elles ne se démobilisent toutes seules, la présence d'agents chargés de la protection des femmes et des enfants sur le lieu de rassemblement est essentielle. Il faut prévoir une formation pour les travailleuses sur le terrain qui seront chargées de s'entretenir avec les femmes et les jeunes filles combattantes ainsi qu'avec d'autres participants, afin d'identifier ceux qui doivent être inclus au processus DDR et de les soutenir.
- ✓ L'équilibre entre hommes et femmes doit constituer une priorité pour le personnel des sites de rassemblement et de cantonnement. Il est particulièrement important que les hommes soient mis en présence de femmes en position d'autorité dans les processus DDR. En l'absence de dirigeantes (y compris de femmes officiers supérieurs), les hommes ne prendront pas au sérieux les efforts éducatifs visant à modifier leurs attitudes et idées relatives au pouvoir masculin militarisé.
- ✓ Le centre de réception doit être structuré de sorte que les femmes et les jeunes filles puissent s'inscrire en rangs séparés de leurs partenaires masculins et puissent recevoir des cartes d'identité distinctes, ce qui revêt une importance particulière pour celles qui sont captives et auxquelles la zone de rassemblement pourrait offrir une rare occasion d'échapper à leurs ravisseurs.
- ✓ Des traducteurs doivent être recrutés et formés, pour les amener à être plus sensibles aux besoins et préoccupations des personnes sur le lieu de rassemblement, qui sont souvent sujettes à de fortes crises d'anxiété et confrontées à des problèmes particuliers tels que la séparation d'avec les membres de leurs familles, la perte de leurs biens, de leurs pièces d'identité, etc.
- ✓ Les formulaires et questionnaires d'inscription qui tiennent compte du genre doivent être régulièrement disponibles sur les sites de cantonnement, afin de fournir des données ventilées par sexe sur les groupes à démobiliser.
- ✓ Les hommes, les garçons, les femmes et les jeunes filles doivent être orientés vers des infrastructures séparées, tout en les rassurant et leur prouvant que des contacts fréquents seront possibles au cours des étapes initiales des processus de démobilisation, car les familles pourraient avoir à prendre des décisions communes concernant leur avenir.
- ✓ Le risque de violence sexuelle doit être pleinement reconnu ; les latrines ainsi que les installations sanitaires et les cuisines doivent être placées à des endroits appropriés, afin de réduire les risques pour la sécurité des femmes et des jeunes filles. L'approvisionnement en eau et en combustible réduit les besoins de

déplacement des femmes et des jeunes filles vers des zones non sécurisées, et constitue donc un service indispensable.

- ✓ La distribution d'eau et de nourriture en toute sécurité, ainsi que l'installation d'infrastructures pour l'hygiène et les soins de santé, incluant des services psychosociaux et de santé de la reproduction, sont absolument nécessaires. Les femmes et les jeunes filles peuvent avoir des besoins sanitaires et psychosociaux particuliers, liés par exemple à la violence sexiste. Les dépistages systématiques ainsi que le contrôle de la santé reproductive doivent être obligatoires dans tous les centres. Les femmes et les jeunes filles qui ont été enlevées et/ou ont été victimes de violence sexuelle pendant et après le conflit doivent être assistées par des femmes formées à la gestion des traumatismes ; elles doivent aussi bénéficier de conseils en conformité avec leurs normes culturelles. Cette forme d'assistance est essentielle pour permettre aux ex-combattantes, en particulier, de participer aux programmes de formation et de bénéficier de services médicaux ou de counseling.
- ✓ Des efforts doivent être faits pour une répartition équitable des tâches domestiques entre les hommes et les femmes, de sorte que ces dernières puissent, elles aussi, profiter des programmes d'information, de recyclage et autres services proposés au niveau du site, au lieu d'aller chercher du combustible ou puiser de l'eau.
- ✓ Il faut offrir aux femmes et aux jeunes filles des possibilités de connaître leurs droits, par exemple le droit de posséder un lopin de terre ou celui d'user de voies de recours.
- ✓ Les hommes, les garçons, les femmes et les jeunes filles doivent bénéficier des mêmes chances d'accès à l'éducation sur le VIH/sida (mais séparément, au besoin).
- ✓ Dans certains pays, les soldats démobilisés ont la possibilité d'intégrer de nouvelles structures de sécurité. Les ex-combattantes doivent bénéficier des mêmes possibilités que les hommes, en faisant partie des forces de police et de sécurité restructurées.

Désarmement

La phase de désarmement du DDR est la première étape du processus consistant à ramener les combattants à la vie civile ; elle prévoit la collecte des armes lourdes et légères présentes dans la zone de conflit. Selon le rapport du 11 février 2000 produit par le Secrétaire général, cette phase initiale de désarmement « doit être assortie de programmes de contrôle des armements, prévoyant leur stockage en toute sécurité, puis leur élimination qui peut vouloir dire leur destruction. Le déminage peut être également inclus dans ce processus.⁹¹

Du fait de l'ampleur et de la gravité de l'impact des armes légères, ainsi que des dangers qu'elles représentent dans un contexte de paix fragile, la réduction du nombre

d'armes légères en circulation avant, pendant et après le conflit, constitue une mesure d'accompagnement essentielle des efforts de reconstruction. La prévalence des armes portables rend impératif un processus de désarmement intégré au DDR, qui soit reconnu comme un prélude symbolique d'une série d'initiatives beaucoup plus longues et vastes, destinée à pousser la société d'après conflit à entamer un processus de désarmement. Différentes formes de désarmement peuvent avoir lieu à la fin d'un conflit. Dans un premier temps, on essaie dès le début du processus DDR de collecter les armes détenues par les combattants. Toutefois, à ce stade précoce du processus de paix, les efforts de désarmement ont peu de chance de collecter toutes les armes en circulation, la confiance en la mission de sécurité n'étant pas encore totalement établie. A mesure que s'installe la confiance, davantage d'armes pourront être récupérées.

Cependant, quand les armes continuent de circuler, elles se conjuguent aux traumatismes, à la pauvreté et aux manquements aux règles pour transformer les quartiers et les foyers des femmes en zones de guerre. Cela augmente la létalité de la criminalité et de la violence domestique et politique. Le sentiment d'insécurité des femmes, des jeunes filles, des hommes et des garçons transparaît dans leur réticence à rendre les armes sophistiquées ou à révéler l'existence de caches d'armes.

- ✓ Les politiques armes contre argent ne sont pas à encourager. En effet, cette pratique génère un nouveau trafic d'armes, dans lequel les combattants introduisent des armes en contrebande pour toucher le paiement ; cela favorise la création d'un marché des armes qui compromet les efforts de désarmement du DDR.
- ✓ Les combattants armés et ceux non armés doivent être séparés, au cours du processus de collecte d'armes.
- ✓ L'expérience a montré que certains chefs retirent leurs armes aux femmes, en particulier aux filles, avant leur arrivée au point de rassemblement, une pratique qui, par le passé, a souvent empêché ces dernières d'avoir accès aux services et avantages offerts dans le cadre du DDR.
- ✓ Des programmes constants de désarmement par la collecte des armes, des amnisties sur les armes, de nouvelles dispositions législatives pour le contrôle des armes à feu, appuyant le système d'enregistrement des armes légales, des programmes d'action tels que Armes contre Développement (WED ou WfD), ainsi que d'autres initiatives, doivent être mis en place pour appuyer les processus de réinsertion et de développement.
- ✓ Les projets « armes contre développement » doivent être considérés comme des occasions idéales de cibler et de former les femmes et les jeunes filles ; en effet, ils consistent souvent à fournir des services ou des biens susceptibles d'alléger le fardeau des soins qui pèse de façon disproportionnée sur les femmes et les jeunes filles presque partout dans le monde, comme par exemple l'approvisionnement en combustible et en eau.

- ✓ Les efforts des femmes pour sensibiliser au problème de la prolifération et du mauvais usage des armes doivent être identifiés et pris en compte dans la planification des processus de désarmement à long-terme.
- ✓ Les connaissances des femmes et des jeunes filles, concernant les itinéraires de trafic, les caches d'armes et autres sources d'approvisionnement en armes légères dissimulées, doivent être prises en compte et utilisées dans la planification du désarmement, tout en veillant avant tout aux risques que posent ce type de révélations.
- ✓ Les femmes et les jeunes filles doivent être interrogées en même temps que les hommes et les garçons, et si possible séparément, au cours des enquêtes visant à déterminer les comportements envers les armes légères.
- ✓ D'autres mesures incitatives peuvent être substituées au prestige et au pouvoir que confèrent les armes ; en outre, la pression sociale peut être appliquée lorsque les communautés se sentent impliquées dans le processus de collecte des armes. Les hommes sont traditionnellement les utilisateurs, les propriétaires et les éléments favorisant la promotion des armes légères, et sont beaucoup plus souvent blessés ou tués par ces armes que les femmes. Cependant, l'écart dans la détention d'armes par les hommes et les femmes n'empêche pas de supposer que les femmes et les jeunes filles détiennent effectivement des armes, représentent de potentiels menaces pour la sécurité, et ne sont pas toujours que de simples soutiens, des êtres innocents ou encore des victimes dans des situations de conflit armé.
- ✓ Eduquer les femmes et les jeunes filles et leur donner un rôle proéminent dans les activités de désarmement permet de renforcer leur statut et leur rôle de leader dans la sphère publique, et doit être encouragé. Il faut saisir les opportunités permettant de lier l'expertise toute fraîche des femmes en matière de désarmement à la promotion d'une plus grande présence dans la sphère politique.
- ✓ Les armes collectées doivent être soigneusement conservées et dans l'idéal, détruites. L'implication des groupes de femmes dans le contrôle de la collecte et de la destruction des armes, mais aussi, leur participation aux cérémonies de destruction, peuvent être un moyen efficace de renforcer l'engagement de la communauté dans le processus de paix.

Réinstallation

Après la démobilisation, il faut mettre en place des dispositifs pour faciliter le retour des femmes et des jeunes filles vers une destination de leur choix, en utilisant un moyen de transport sûr qui minimise les risques d'exposition à la violence sexiste (agressions sexuelles, enlèvement ou enlèvement par des membres des groupes armés).

- ✓ Il faut pourvoir proprement aux besoins des femmes et des jeunes filles, qui doivent également bénéficier de toute forme d'aide au voyage offerte après le séjour dans

les camps. Si le voyage doit prendre plusieurs jours, les besoins des femmes et des jeunes filles doivent alors être pris en compte, en leur fournissant des véhicules séparés au besoin.

- ✓ Les femmes et les jeunes filles doivent être libres de décider de leur lieu d'installation : elles peuvent choisir de retourner à leur lieu d'origine ou celui de leur partenaire, ou de s'installer dans des zones semi-urbaines ou urbaines, où elles pourraient s'affranchir des traditionnels rôles assignés aux femmes.
- ✓ Un réseau transitionnel de sécurité doit être mis en oeuvre pour aider les femmes et les jeunes filles qui se réinstallent dans la recherche de logement, l'apport de soins de santé et de counseling, et leur offrir une assistance en matière d'éducation qui leur permettrait d'envoyer leurs enfants à l'école, notamment les filles.
- ✓ Les femmes et les jeunes filles doivent être pleinement informées de l'existence du bureau local d'appui à la démobilisation, et doivent pouvoir y accéder.
- ✓ Des mesures doivent être prises pour aider à réunir les mères et leurs enfants.

Réintégration sociale au sein des communautés

Bien que le principal objectif de la démobilisation soit de tirer les combattants de leur rôle de belligérants le plus rapidement possible, même dans les phases de planification, il est impératif de penser à la façon dont ces ex-soldats de retour seront accueillis par la population civile. Du point de vue de la communauté d'accueil, il peut sembler que le programme DDR « récompense » des gens qui ont accompli des atrocités ou en sont les complices. Les communautés éprouvent souvent du ressentiment, du fait qu'on attend d'elles qu'elles fassent bon accueil à ceux qui leur ont fait du mal ; en outre, elles se sentent souvent exclues des programmes développés pour réintégrer les ex-combattants et ceux qui les ont soutenus.

La période de réadaptation et de réintégration est généralement longue et, faute d'être bien planifiée, elle risque fort de se solder par la non-réinsertion des ex-combattants et l'élargissement des dissensions avec la communauté d'accueil, le temps passant. Prendre conscience de ce danger dès le départ contribue à garantir la stabilité et la paix à long-terme.

Les ex-combattants de retour peuvent être confrontés à de nombreuses difficultés lors de leur réadaptation à la vie civile ; leurs familles aussi peuvent avoir des difficultés à faire face à ce retour. Ces problèmes peuvent être liés à ré-attribution des rôles et responsabilités au sein des ménages, l'adaptation aux nouveaux comportements et attitudes des ex-combattants, la résolution pacifique de conflit, ou même les changements intervenant dans la composition du ménage. Dans de nombreuses sociétés d'après conflit, le nombre élevé d'hommes et de garçons tués au combat se traduit par une augmentation du ratio de dépendance des foyers en tant que structures

familiales, par exemple lorsque des orphelins apparentés à la famille sont pris en charge. Cela peut constituer un fardeau économique pour les foyers des ex-combattants.

- ✓ Dans le cadre des consultations menées avec un large éventail d'acteurs sociaux, des réunions de sensibilisation communautaire doivent être tenues pour préparer la communauté à accueillir les ex-combattants. L'implication des femmes et des organisations de femmes dans ces processus est indispensable, car ces dernières jouent souvent un rôle central dans la reconstruction après les conflits et dans l'apport des soins.
- ✓ Les communautés d'accueil doivent être informées de l'objet et de l'utilisation des programmes de réinsertion, ainsi que de leur impact potentiel.
- ✓ Des ressources doivent être allouées pour apprendre aux femmes à comprendre les enfants traumatisés et à prendre soin d'eux, et aussi à aider les jeunes filles qui ont été victimes d'enlèvement à bénéficier de l'assistance à la démobilisation et à la réinsertion. Charger les femmes de la réinsertion et de la réadaptation des enfants-soldats, simplement parce que ce sont elles qui prodiguent généralement les soins aux enfants, est une pratique inéquitable.
- ✓ Les ex-combattants qui ont été blessés au combat ou handicapés des suites de ces blessures, ou qui souffrent de maladies chroniques provoquées par les combats, doivent pouvoir bénéficier de soins médicaux, de counseling, d'infrastructures de réadaptation et de formation professionnelle adaptée. Cela permettrait en outre d'alléger le fardeau des soins souvent non rémunérés prodigués par les femmes et les jeunes filles, et qui peut conduire à des mécanismes d'adaptation négatifs de la part des ménages, tels que le retrait des jeunes filles du système scolaire, pour prendre soin de parents handicapés.
- ✓ Les ex-combattants, leurs épouses et les personnes à leur charge, ainsi que les familles et communautés d'accueil, doivent être sensibilisés aux difficultés d'adaptation à la vie civile des personnes associées aux forces armées. Les messages de réconciliation doivent également aborder les souffrances ainsi que les besoins particuliers des femmes et des jeunes filles qui ont été victimes de mauvais traitements de la part des groupes armés ou forces armées.
- ✓ Les organisations de femmes doivent être encouragées et formées à participer au travail de guérison et de réconciliation en général, et à aider à la réconciliation et à la réinsertion d'ex-combattants de différentes factions, en particulier. Les femmes vivant dans la zone d'après conflit ont-elles déjà entamé le processus de reconstruction ? Leur travail est-il reconnu et soutenu ?
- ✓ L'expertise des ex-combattantes—qui peut être de nature non-traditionnelle—doit être reconnue, respectée et utilisée par les autres femmes. La réinsertion des ex-combattantes doit être reliée à des stratégies plus larges visant la promotion des

femmes après le conflit, pour ne pas susciter de rancœur contre les combattantes, considérées comme un groupe « privilégié ».

- ✓ Les chaînes de radiodiffusion doivent prendre en compte les voix et expériences des femmes et des jeunes filles, au cours de la phase d'éducation des populations locales sur les combattants à réinsérer ; cela permettrait d'atténuer d'éventuelles tensions.
- ✓ Les pratiques communautaires relatives à la santé mentale (telles que les cérémonies de « purification ») doivent être encouragées, pour aider à la réhabilitation psychologique à long-terme des ex-combattants et aussi, pour soigner les souffrances spécifiques des femmes et des jeunes filles (qui sont souvent des séquelles de violences sexuelles).
- ✓ Les femmes ex-combattantes et auxiliaires doivent bénéficier, sur une base d'égalité avec les hommes, d'accès à l'assistance juridique qui les aiderait à combattre les discriminations (dans les sphères privée comme publique).

Réintégration économique

Il est souvent plus difficile pour les ex-combattantes que pour les ex-combattants de réussir leur réinsertion économique. Les opportunités d'emploi étant rares, notamment dans le secteur structuré, les options de réinsertion économique sont limitées pour les femmes et les jeunes filles, ce qui comporte de graves implications si ce sont ces dernières qui doivent principalement pourvoir aux besoins des personnes à leur charge. Les ex-combattantes en particulier, qui s'étaient peut-être habituées à un mode de vie relativement indépendant et égalitaire durant leur absence, peuvent éprouver des difficultés à répondre aux attentes des communautés traditionnelles, une fois de retour dans leurs foyers. De plus, les femmes et les jeunes filles qui ont subi des violences sexistes peuvent avoir du mal à se faire accepter et à faire accepter leurs enfants issus d'un viol ou d'un mariage forcé, durant leur séjour dans les forces armées. Ce groupe de femmes est exposé au rejet, au dénigrement et au mauvais traitement au sein de la communauté et de la famille. Les épouses des ex-combattants peuvent également avoir des difficultés à s'adapter ou à être acceptées par leur nouvelle communauté qui peut avoir des traditions linguistiques, ethniques ou culturelles différentes.

- ✓ Des mesures spéciales doivent être mises en place pour s'assurer que les femmes et les jeunes filles bénéficiaires profitent des mêmes opportunités de formation et d'emploi que les hommes, après avoir quitté le site de cantonnement. Ces mesures impliquent l'octroi de fonds pour les soins aux enfants et l'organisation de formations le plus près possible du lieu de résidence des femmes et des jeunes filles, pour minimiser la participation irrégulière liée aux difficultés de transport (tels que la faible circulation des bus) ou à la mobilité (par exemple les restrictions culturelles relatives aux déplacements des femmes et des jeunes filles). Des obstacles comme le refus de certains employeurs d'embaucher des femmes et des jeunes filles ex-

combattantes, ou encore les faibles attentes relatives au type de travail que les femmes et les jeunes filles sont autorisées à effectuer, doivent être pris en compte avant les séances de recyclage. Des employeurs potentiels doivent être ciblés pour une formation de sensibilisation, afin de les encourager à former et à recruter les femmes et les jeunes filles.

- ✓ Des mesures doivent être mises en place pour empêcher la ghettoïsation des ex-combattantes et des veuves de guerre dans le domaine économique. Cette ghettoïsation peut provenir d'une dépendance excessive envers l'activité non rémunérée ou mal rémunérée au sein d'une Ong, qui pourrait remplacer la participation à long-terme au marché du travail.
- ✓ Les femmes et les jeunes filles doivent être en mesure de choisir le type de formation qu'elles reçoivent. Des options doivent être offertes pour leur permettre de capitaliser l'expérience acquise pendant leur séjour dans les groupes et forces armés, y compris les qualifications qui ne sont pas typiquement considérées comme « féminines », par exemple la conduite ou les travaux de construction. Des formations professionnelles doivent être dispensées dans des zones économiquement viables, où il y pourrait y avoir une demande de marché à long-terme.
- ✓ Les veuves, veufs et personnes à charge d'ex-combattants tués au combat peuvent avoir besoin d'une assistance financière et matérielle. Ils doivent être soutenus lorsqu'ils mettent en œuvre des initiatives génératrices de revenu. Les veufs et les veuves doivent être activement intégrés aux programmes de formation à la réinsertion et doivent pouvoir bénéficier de plans de crédit.
- ✓ Les femmes et les jeunes filles démobilisées doivent bénéficier d'une formation en administration, planification et gestion financière.
- ✓ Du fait que le lieu d'habitation des femmes et des jeunes filles constitue souvent la principale base géographique de leur travail, il convient de mettre en place des systèmes d'appui technique et d'appui à la main-d'œuvre, pour aider les femmes et les jeunes filles démobilisées à construire une maison et aussi, pour promouvoir les opportunités de travail indépendant.
- ✓ Un des plus importants besoins des ex-combattants et de leurs familles est l'accès à la terre et au logement. Pour pourvoir à cela, les besoins particuliers des femmes et des jeunes filles doivent être pris en compte, surtout lorsque les pratiques traditionnelles ne sont pas prêtes à accepter les femmes chefs de famille.
- ✓ Les ex-combattantes célibataires ou veuves doivent être reconnues comme chefs de famille et doivent avoir le droit de posséder ou de louer des logements ou des lopins de terre.

- ✓ Des mesures doivent être prises pour empêcher que les ex-combattantes et les veuves de guerre ne soient contraintes d'être de la main-d'œuvre occasionnelle sur des terres qui ne leur appartiennent pas.
- ✓ Au besoin, les femmes et les jeunes filles doivent bénéficier d'une formation aux méthodes de culture ; il faut également leur apprendre leur droit de pratiquer des cultures commerciales et aussi, de posséder et d'exploiter du bétail.
- ✓ Des mesures de sécurité doivent être mises en place pour les femmes et les jeunes filles se rendant au travail ou au marché, afin de les protéger du brigandage, surtout dans les lieux de prolifération d'armes légères.
- ✓ Les femmes et les jeunes filles doivent bénéficier, sur une base d'égalité avec les hommes, d'accès au matériel agricole et de pompage hydraulique appartenant à la communauté ; elles doivent également avoir le droit de posséder ce type de matériels.

Acronymes

ARC	American Refugee Committee
BETA	Bougainville Ex-Combatants Trust Account—Fonds d'affectation spéciale des ex-combattants de Bougainville
BICWF	Bougainville Inter-Church Women's Forum—Forum inter-églises des femmes de Bougainville
BIPG	Bougainville Interim Provincial Government—Gouvernement provincial intérimaire de Bougainville
BPC	Bougainville People's Congress—Congrès du peuple de Bougainville
BRA	Bougainville Revolutionary Army—Armée révolutionnaire de Bougainville
BRF	Bougainville/Papua New Guinea Resistance Forces—Forces de résistance de Bougainville/Papouasie-Nouvelle-Guinée
CRA	Conzinc Rio Tinto Australia
DDA	Department for Disarmament Affairs—Département des affaires du désarmement
DDR	Désarmement, Démobilisation et Réinsertion
DDRR	Désarmement, Démobilisation, Réadaptation et Réinsertion
DPA	Department for Political Affairs—Département des affaires politiques
DOMP	Département des opérations de maintien de la paix
ICC	Interim Care Centres—Foyers provisoires
IRC	Comité international de secours
IRIN	Integrated Regional Information Network—Réseau régional intégré d'information
LURD	Liberians United for Reconciliation and Democracy
LWI	Liberian Women's Initiative—Initiative des femmes libériennes
MODEL	Movement of Democracy in Liberia
NCDDR	National Commission for DDR—Commission nationale de DDR
ONG	Organisation non gouvernementale
NTGL	National Transitional Government of Liberia—Gouvernement national de transition du Libéria
BCHA	Bureau de la coordination des affaires humanitaires
PMG	Peace Monitoring Group—Groupe de surveillance de la paix
PNG	Papouasie-Nouvelle-Guinée
PNGDF	Force de défense de la Papouasie-Nouvelle-Guinée
PPCC	Peace Process Consultative Committee—Comité consultatif sur le processus de paix
RFTF	Results-Focused Transition Framework (for Liberia)—Cadre de travail transitoire fondé sur les résultats (pour le Libéria)
SALW	Small arms and light weapons—Armes légères
SBU	Small Boys' Unit—Unité des jeunes garçons
SRSG	Special Representative of the Secretary-General—Représentant spécial du Secrétaire général
PNUD	Programme des Nations-Unies pour le développement
FNUAP	Fonds des Nations-Unies pour la population

HCR	Haut-Commissariat des Nations-Unies pour les réfugiés
UNICEF	Fonds des nations-Unies pour l'enfance
UNIFEM	Fonds de développement des nations-Unies pour la femme
UNMIL	Mission des Nations-Unies au Libéria
MONUB	Mission d'observation des Nations-Unies à Bougainville
MONUL	Mission d'observation des Nations-Unies au Libéria
UNPOB	United Nations Political Observer Mission in Bougainville—Mission d'observation politique des Nations-Unies à Bougainville
WAC	Women's Artillery Commandos—Commandos féminins d'artillerie
WED/WfD	Weapons in Exchange for Development—Armes contre développement
PAM	Programme Alimentaire Mondial
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
WIPNET	Women in Peacebuilding Network

Ouvrages cités

African Women and Peace Support Group. *Liberian Women Peacemakers: Fighting for the Right to be Seen, Heard and Counted*. Africa World Press. New Jersey. 2004.
Alao, Abioudun et al. *Peacekeepers, Politicians and Warlords: The Liberian Peace Process*. The United Nations University Press. Tokyo. 1999.

Alpers, Philip et Twyford, Conor. "Small Arms in the Pacific." Document hors série No. 8. Small Arms Survey. Genève. Mars 2003.

Amnesty International. "Bougainville: The Forgotten Human Rights Tragedy." Document Amnesty International No. ASA 34/001/1997. 1997.
<http://www.web.amnesty.org/802568F7005C4453/0/A1988D61A4B7244E8025690000692F67?>

Open&Highlight=2,bougainville

Carlson, Kristopher et Mazurana, Dyan. *From Combat to Community: Women and Girls in Sierra Leone*. Women Waging Peace. Washington, D.C. Janvier 2004.

De Groot. "Is the United Nations Seriously Considering Women Military...as Peacekeepers?" 1999. <http://userpages.aug.com/captbarb/degroot.html>

DOMP. "Mainstreaming a Gender Perspective into Multi-Dimensional Peace Operations." Lessons Learned Unit. New York. Juillet 2000.
[http://pbpu.unlb.org/pbpu/library/Gender percent20Mainstreaming per cent202000.pdf](http://pbpu.unlb.org/pbpu/library/Gender%20Mainstreaming%20per%20cent202000.pdf)

Farr, Vanessa. *Gendering Disarmament as a Peace-building Tool*. Paper 20. Bonn International Centre for Conversion. 2002.
<http://www.bicc.de/publications/papers/paper20/paper20.pdf>

Garaus, Sœur Lorraine. "The role of women in promoting peace and reconciliation." *Conflict Trends*. ACCORD 17. 2003.
<http://www.c-r.org/accord/boug/accord12/index.shtml>

Human Rights Watch, "How to Fight, How to Kill: Child Soldiers in Liberia," vol. 16, no. 2 (a), février 2004. http://hrw.org/reports/2004/liberia0204/3.htm#_Toc61673954

IRIN News. "Liberia: Former Fighters in Second Day of Riots. MINUL Offers Initial Payment." 9 Décembre 2003.
http://www.irinnews.org/report.asp?ReportID=38318&SelectRegion=West_Africa&SelectCountry=LIBERIA

IRIN News. "Liberia: Child Soldiers are Back on the Front Line." 9 juin 2003.

McKay, Susan et Mazurana, Dyan. *Where are the Girls?: Girls in Fighting Forces in Northern Uganda, Sierra Leone and Mozambique: Their Lives During and After War.* Rights and Democracy. Montréal. 2004.

Nelson, Estella. "Women Identify Flaws in DDRR Programme, Want to Assist." *The NEWS*. Monrovia. 12 décembre 2003.
<http://allafrica.com/stories/printable/200312120184.html>

Peacekeeping Watch. "Women, Gender and Peacekeeping." WILPF. Juin 2004.
<http://www.peacewomen.org/un/pkwatch/pkindex.html>

Rehn, Elisabeth et Johnson-Sirleaf, Ellen. *Women, War, Peace: The Independent Experts' Assessment on the Impact of Armed Conflict on Women and Women's Role in Peace-building.* UNIFEM. New York. 2002.

Rivas Pattugalan, Gina. "Two Years After: Implementation of the UN Programme of Action on Small Arms in the Asia-Pacific Region" Centre pour le dialogue humanitaire. Octobre 2003.

L'étude du secrétaire général. *Les femmes, la paix et la sécurité.* Nations unies. New York. 2002.

Rapport du Secrétaire général au Conseil de sécurité sur la situation au Liberia. 11 septembre 2003. (S/2003/875)

Deuxième Rapport d'activité du Secrétaire général sur la mission des Nations unies au Libéria. 22 mars 2004. (S/2004/229)

Troisième Rapport d'activité du Secrétaire général sur la mission des Nations unies au Libéria. 26 mai 2004. (S/2003/430)

Quatrième Rapport d'activité du Secrétaire général sur la mission des Nations unies au Libéria. 9 septembre 2004. (S/2004/725)

PNUD. *The Rehabilitation and Reconstruction of Bougainville Papua New Guinea: A Needs Assessment and Programme Proposal.* Rapport provisoire. 1997.

PNUD. *Strategic and Operational Framework of Reintegration Support for Ex-Combatants.* Monrovia. 20 avril 2004.

Watchlist on Children and Armed Conflict. "Nothing Left to Lose: The Legacy of Armed Conflict and Liberia's Children." New York. Juin 2004.

Notes

1 Pour plus ample information sur Genre et DDR et la réponse de l'UNIFEM, voir <http://www.womenwarpeace.org/issues/ddr/ddr.htm>

2 Les définitions sont tirées du rapport du Secrétaire général au Conseil de sécurité sur Le Rôle de maintien de la paix des Nations unies dans le processus de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion, 11 février 2000 (S/2000/101)

3 De Groot, "Is the United Nations Seriously Considering Women Military...as Peacekeepers?" <http://userpages. aug.com/captbarb/degroot.html>

4 Peacekeeping Watch. "Women, Gender and Peacekeeping." Juin 2004; DOMP. "Mainstreaming a Gender Perspective into Multi-Dimensional Peace Operations." Lessons Learned Unit. New York. Juillet 2000 <http://pbpu.unlb.org/pbpu/library/Gender per cent20Mainstreaming per cent202000.pdf>

5 PNUD, Démobilisation, Désarmement et Réinsertion: A potentially Effective Post-Conflict Intervention. http://www.undp.org/bcpr/smallarms/undp4_ddr.htm

6 The Secretary-General's Study. Women, Peace and Security. United Nations. New York. 2002.

7 Farr, Vanessa. Gendering Disarmament as a Peace-building Tool. Paper 20. Bonn International Centre for Conversion. 2002. <http://www.bicc.de/publications/papers/paper20/paper20.pdf>

8 PNUD. Strategic and Operational Framework of Reintegration Support for Ex-Combatants. Monrovia. 20 avril 2004.

9 Alao, Abioudun et al. Peacekeepers, Politicians and Warlords: The Liberian Peace Process. The United Nations University Press. Tokyo. 1999.

10 Résolution 866 du Conseil de sécurité. (S/1993/866)

11 African Women and Peace Support Group. Liberian Women Peacemakers: Fighting for the Right to be Seen, Heard and Counted. Africa World Press. New Jersey. 2004.

12 "Liberian Women Mass Action for Peace." WIPNET Journal Her Stories 1.2. Décembre 2003: 11.

13 Ibid.

14 PNUD. Strategic and Operational Framework of Reintegration Support for Ex-Combatants. Monrovia. 20 avril 2004.

15 PNUD. Strategic and Operational Framework of Reintegration Support for Ex-Combatants. Monrovia. 20 avril 2004.

16 IRIN News. "Liberia: Child Soldiers are Back on the Front Line." 9 juin 2003.

17 Human Rights Watch, "How to Fight, How to Kill: Child Soldiers in Liberia," vol. 16, no. 2 (a), février 2004. http://hrw.org/reports/2004/liberia0204/3.htm#_Toc61673954

18 L'utilisation massive d'enfants-soldats par le LURD, le MODEL et le Gouvernement du Libéria a été documentée ailleurs, dans un rapport de Watchlist on Children and Armed Conflict intitulé "Nothing Left to Lose: The Legacy of Armed Conflict and Liberia's Children." Juin 2004. <http://www.watchlist.org/reports/liberia.report.pdf>

19 Human Rights Watch, "How to Fight, How to Kill: Child Soldiers in Liberia," vol. 16, no. 2 (a), février 2004, http://hrw.org/reports/2004/liberia0204/3.htm#_Toc61673954

20 Carlson, Kristopher et Mazurana, Dyan. From Combat to Community: Women and Girls in Sierra Leone. Women Waging Peace. Washington, D.C. Janvier 2004.

21 This Day. "Gender and Poverty in West Africa." Lagos, Nigeria. 7 juillet 2003. <http://allafrica.com/stories/200307070359.html>

22 BBC News World Service. "Liberia's Women Killers." 26 août 2003. <http://news.bbc.co.uk/2/hi/africa/3181529.stm>

23 Human Rights Watch. "How to Fight, How to Kill: Child Soldiers in Liberia," vol. 16, no. 2 (a), février 2004. http://hrw.org/reports/2004/liberia0204/3.htm#_Toc61673954

24 L'accord d'Accra peut être consulté à: http://www.usip.org/library/pa/liberia/liberia_08182003_cpa.html

25 Rapport du Secrétaire général au Conseil de sécurité sur la situation au Libéria. 11 septembre 2003. (S/2003/875)

26 S/RES/2003/1509

27 Résolution 1509 du Conseil de sécurité (S/RES/2003/1509) « réaffirme l'importance d'une approche genre dans les opérations de maintien de la paix et l'édification de la paix après les conflits, conformément à la résolution 1325 (2000), rappelle le besoin de traiter la violence à l'égard des femmes et des petites filles comme un outil de guerre et encourage la MINUL ainsi que les parties libériennes à se pencher activement sur ces questions ».

28 S/RES/2003/1509

29 Premier Rapport d'activité du Secrétaire général sur la Mission des Nations unies au Libéria. 15 décembre 2003. (S/2003/1175)

30 Deuxième Rapport d'activité du Secrétaire général sur la Mission des Nations unies au Libéria. 22 mars 2004. (S/2004/229); IRIN News. "Liberia: Former Fighters in Second Day of Riots. MINUL Offers Initial Payment." 9 décembre 2003.

31 Deuxième Rapport d'activité du Secrétaire général sur la Mission des Nations unies au Libéria. 22 mars 2004. (S/2004/229); IRIN News. "Liberia: UN Disarmament Process Suspended Till January." 15 décembre 2003.

32 Nelson, Estella. "Women Identify Flaws in DDRR Program, Want to Assist." The NEWS. Monrovia. 12 décembre 2003.
<http://allafrica.com/stories/printable/200312120184.html>

33 Briefing for the UN Office for the Coordination of Humanitarian Affairs by Leymah Gbowee, Country Coordinator, WIPNET Liberia. Février 2004. New York.

34 Deuxième Rapport d'activité du Secrétaire général sur la Mission des Nations unies au Libéria. 22 mars 2004. (S/2004/229)

35 Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général. "Joint Operational Plan." MINUL. 15 avril 2004.

36 IRIN News. "Liberia: Fewer than Half of those Disarmed Hand in Weapons." 21 avril 2004.
http://www.irinnews.org/report.asp?ReportID=40692&SelectRegion=West_Africa&SelectCountry=LIBERIA

37 Troisième Rapport d'activité du Secrétaire général sur la Mission des Nations unies au Libéria. 26 mai 2004. (S/2003/430)

38 15 avril 2004 au 21 avril 2004. IRIN News. "Liberia: Fewer than Half of those Disarmed Hand in Weapons." 21 avril 2004.
http://www.irinnews.org/report.asp?ReportID=40692&SelectRegion=West_Africa&SelectCountry=LIBERIA

39 Du 15 avril 2004 au 18 mai 2004. Troisième Rapport d'activité du Secrétaire général sur la Mission des Nations unies au Libéria. 26 mai 2004. (S/2003/430)

40 Quatrième Rapport d'activité du Secrétaire général sur la Mission des Nations unies au Libéria. 10 septembre 2004.

41 S/RES/2000/1325

42 Entretien de l'UNIFEM avec Save the Children-Royaume-Uni, 20 avril 2004, foyer provisoire (ICC), Gbarnga.

43 Réunion de coordination de l'UNIFEM sur la violence sexuelle/sexiste, 22 avril 2004, HCR, Monrovia.

44 Entretien de l'UNIFEM avec Save the Children-Royaume-Uni. 20 avril 2004, foyer provisoire (ICC), Gbarnga.

45 Commission nationale de Désarmement, Démobilisation, Réadaptation et Réinsertion (NCDDRR), 20 avril 2004, Site de Cantonnement, Gbarnga.

46 PNUD, Strategic and Operational Framework of Reintegration Support for Ex-Combatants, 20 avril 2004; Division genre de la MINUL, 20 avril 2004, Monrovia; et USAID-Libéria.

47 Entretien de l'UNIFEM avec Joana Foster, Conseillère en genre de la MINUL, 19 avril 2004.

48 Entretien de l'UNIFEM avec Leymah Gbowee, Coordonnatrice-pays de WIPNET Liberia. 26 avril 2004.

49 IRIN News. "Liberia: Fewer than half those disarmed hand in a weapon." 21 avril 2004.

50 Troisième Rapport d'activité du Secrétaire général sur la Mission des Nations unies au Libéria. 26 mai 2004. S/2004/430

51 IRIN News. "Liberia: Disarmament Official Estimates 60,000 Combatants." 30 avril 2004.

52 PNUD. "Strategic and Operational Framework of Reintegration Support for Ex-Combatants." 20 avril 2004.

53 Farr, Vanessa. Entretien avec le personnel DDR de la MINUL. Accra, Ghana. 8 septembre 2004.

54 Réunion de coordination sur la violence sexuelle/sexiste, 22 avril 2004, HCR, Monrovia.

55 Réunion de coordination sur la violence sexuelle/sexiste, 22 avril 2004, HCR, Monrovia.

56 Division genre de la MINUL, Note d'archive : Mission au site de cantonnement de Gbarnga, 22 avril 2004.

57 Entretien de l'UNIFEM avec le personnel du NCDDR dans le Comté de Bong. Libéria. 20 avril 2004.

58 Statistiques collectées auprès de la mission de l'UNIFEM à Gbarnga, au Libéria. Avril 2004.

59 Communiqué de presse publié en novembre 2003 par la Leitana Nehan Women's Development Agency, protestant contre l'exclusion des femmes de la réunion organisée à l'Île Nissan, indiquant la préférence des femmes pour la destruction des armes plutôt que leur confinement.

60 Briefing de Danilo Turk, Secrétaire général adjoint du Département des affaires politiques (DPA) au Conseil de sécurité, 6 mai 2004.

61 S/2003/345, 20 mars 2003, Rapport du Secrétaire général sur le Bureau politique des Nations unies à Bougainville.

62 Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD). 1997. The Rehabilitation and Reconstruction of Bougainville Papua New Guinea: A Needs Assessment and Programme Proposal. Rapport provisoire.

63 Entretien avec le personnel des Nations unies, UNIFEM, 2003.

64 Entretien avec le personnel des Nations unies, UNIFEM, 2003.

65 La présence des Nations unies à Bougainville avant le 1^{er} janvier 2004 était la Mission d'observation politique des Nations unies à Bougainville (UNPOB), et les références à l'UNPOB renvoient à l'entité des Nations unies avant janvier 2004.

66 Communiqué de presse des Nations unies SC/8086, sur la 4962^e réunion du Conseil de sécurité, tenue pour discuter de Bougainville.

67 Entretien de l'UNIFEM, Buka, 25 novembre 2003.

68 Document d'information du Département des affaires politiques sur Bougainville. http://www.un.org/Depts/dpa/prev_dip/as.../fr_bougainville_background.htm

69 Ibid.

70 Sœur Lorraine Garasu, "The role of women in promoting peace and reconciliation." Conflict Trends, ACCORD, numéro 17/2003, <http://www.c-r.org/accord/boug/accord12/index.shtml>

71 Philip Alpers et Conor Twyford, Small Arms in the Pacific, Document hors série No. 8, Small Arms Survey, Genève, mars 2003, p. 45.

72 Entretien de l'UNIFEM, Buka, 25 novembre 2003.

73 Un travailleur de la santé à Bougainville a rapporté les faits suivants : « Les mères aussi ont été à maints égards les victimes du blocus. A cause du manque d'infrastructure hospitalière, de médicaments et d'environnement propre, beaucoup de femmes ont perdu la vie suite à des problèmes comme la septicémie puerpérale, l'hémorragie post-partum, l'anémie et les infections telles que le paludisme ». Entretien de l'UNIFEM, novembre 2003; Maclellan, Nic. Indigenous Peoples in the Pacific and the World Conference on Racism. http://www.tebtebba.org/tebtebba_files/ipr/ippacific.html

74 Amnesty International. 1997. Bougainville: The Forgotten Human Rights Tragedy. Document d'Amnesty International No. ASA 34/001/1997.

75 Sœur Lorraine Garasu, "The role of women in promoting peace and reconciliation" Conflict Trends, ACCORD, numéro 17/2003.
<http://www.c-r.org/accord/boug/accord12/index.shtml>

76 Entretien avec l'UNIFEM, novembre 2003.

77 Entretien avec l'UNIFEM, novembre 2003.

78 Entretien de l'UNIFEM, décembre 2003, Buka.

79 Sœur Lorraine Garasu, "The role of women in promoting peace and reconciliation." Conflict Trends, ACCORD, numéro 17/2003.
<http://www.c-r.org/accord/boug/accord12/index.shtml>

80 Philip Alpers et Conor Twyford, Small Arms in the Pacific, Document hors série No. 8, Small Arms Survey, Genève, mars 2003.

81 Gina Rivas Pattugalan, Two Years After: Implementation of the UN Programme of Action on Small Arms in the Asia-Pacific Region, Centre pour le dialogue humanitaire, octobre 2003.

82 La présence des Nations unies à Bougainville avant le 1^{er} janvier 2004 était la Mission d'observation politique des Nations unies à Bougainville (UNPOB).

83 Communiqué de presse des Nations unies SC/8086, sur la 4962^e réunion du Conseil de sécurité, tenue pour discuter de Bougainville le 6 mai 2004.

84 Entretien avec l'Ambassadeur Noël Sinclair, Directeur de la Mission d'observation politique des Nations unies à Bougainville (UNPOB), novembre 2003.

85 Tous ces chiffres ont été fournis à l'UNIFEM par Chris Watkins, Coordonnateur du Fonds BETA, novembre 2003.

86 Bougainville Ex-Combatants Trust Account Information Package, AusAid, Bougainville Provincial Administration Restoration and Development Unit, non daté.

87 Entretien avec Chris Watkins, Coordonnateur du Fonds BETA, novembre 2003.

88 Philip Alpers et Conor Twyford, Small Arms in the Pacific, Document hors série No. 8, Small Arms Survey, Genève, mars 2003, p. 108.

89 Les instructions permanentes d'opération de l'UNIFEM concernant le processus Genre et DDR ont été élaborées en préparation d'un atelier intitulé "Towards a United Nations Approach to DDR in a Peacekeeping Context" organisé par le Groupe de travail inter-agences des Nations unies sur le processus DDR, qui s'est tenu en octobre 2004 à Genève. Pour plus ample information, visiter le site <http://www.womenwarpeace.org/issues/ddr>

90 Dans ce contexte, une force armée est supposée être une force militaire formalisée, dotée d'une chaîne de commandement définie, tandis qu'un groupe armé peut englober divers éléments armés, tels que les milices et les groupes paramilitaires.

91 S/2000/101 Rapport du Secrétaire général au Conseil de sécurité sur Le rôle de maintien de la paix des Nations unies dans le désarmement, la démobilisation et la réinsertion, 11 février 2000.